

Rapport de durabilité 2025



Table des matières

03	Mot de notre chef de la direction	31	Pilier 3 Prendre soin de notre planète
			32 Améliorer la durabilité de nos emballages
			38 Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
			43 Préserver l'eau
			46 Réduire nos matières résiduelles
04	Qui sommes-nous ?		
09	Nos piliers de durabilité		
11	Sommaire de nos réalisations 2025	48	Pilier 4 Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable
12	Pilier 1 Promouvoir une saine gouvernance	51	Index SASB
18	Pilier 2 Prendre soin des gens	56	Annexe méthodologique
	19 Offrir des produits sécuritaires et de qualité		
	23 Favoriser la santé et la nutrition		
	24 Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être		
	27 Promouvoir une culture inclusive	59	À propos de ce rapport
	29 Avoir un impact positif dans nos communautés		
		60	Énoncés prospectifs

Mot de notre chef de la direction

L'année 2025 marque une étape significative pour Lassonde dans la mise en œuvre de sa stratégie de durabilité. Les progrès réalisés démontrent la solidité de nos actions, la capacité d'adaptation de nos équipes et notre détermination à faire de la durabilité un moteur essentiel de performance et de création de valeur.

Parmi nos réalisations les plus marquantes, nos résultats en santé et sécurité reflètent la rigueur de nos pratiques et l'engagement quotidien de nos employés et employées. La réduction de nos taux de fréquence d'accidents traduit l'enracinement d'une culture de prévention forte, portée par la collaboration, la vigilance et un sens accru des responsabilités partagées. En parallèle, nous avons franchi un jalon important en matière de gouvernance climatique. Grâce à l'amélioration de nos processus d'évaluation des risques liés au climat, à nos mécanismes structurés de divulgation et à une meilleure intégration de ces enjeux dans nos processus décisionnels, nous renforçons notre capacité à faire face à un environnement en constante évolution. Ces avancées posent les bases d'une gouvernance encore plus robuste, essentielle pour orienter nos choix stratégiques et assurer la résilience de nos opérations.

La durabilité est un pilier fondamental de notre stratégie d'entreprise. Elle guide la façon dont nous construisons notre portefeuille de produits, optimisons nos performances et améliorons notre capacité d'action. Grâce à des analyses robustes, à des données fiables et à un dialogue continu avec nos parties prenantes, nous adaptons nos priorités afin qu'elles demeurent ambitieuses, réalistes et pertinentes au fil du temps.

Dans un contexte mondial marqué par l'incertitude et la transformation, je demeure profondément inspiré par la mobilisation, l'expertise et le sens du devoir de nos employés et employées. Leur contribution quotidienne fait avancer notre organisation et nous rapproche de notre vision : Être une organisation influente et engagée qui se positionne comme leader dans la transition vers une société plus durable.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes nos équipes pour leur contribution essentielle à notre réussite collective. Ensemble, nous poursuivrons sur cette lancée, en plaçant nos gens, nos communautés et notre planète au cœur de nos décisions.

Vincent R. Timpano
Chef de la direction



**Qui
sommes-
nous ?**

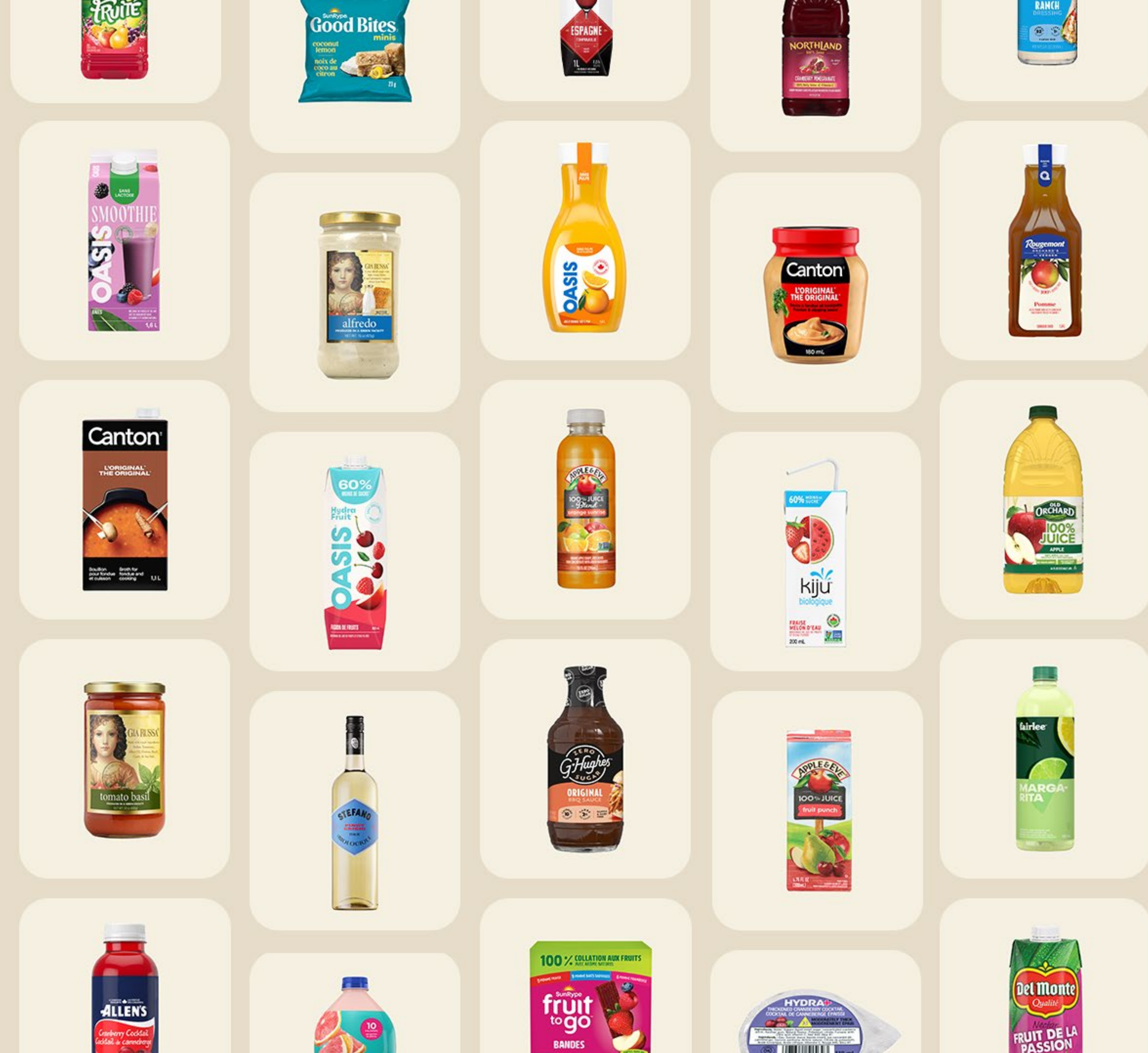


Un chef de file de l'industrie des aliments et des boissons

Établie au Canada et avec des activités à travers l'Amérique du Nord, Industries Lassonde inc. développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de produits de marque nationale et de marque privée, incluant des jus de fruits et boissons, des sauces pour pâtes, des sauces aux canneberges, des condiments, des soupes, des bouillons, des collations à base de fruits ainsi que des boissons alcoolisées telles que des cidres et des vins. Au total, nous distribuons plus de 3 500 produits uniques dans environ 200 formats répartis dans des catégories de produits de tablette sèche, réfrigérés et surgelés.

Nous exploitons 17 usines situées au Canada et aux États-Unis grâce à l'expertise de plus de 2 900 employés et employées équivalents temps plein.

Pour en apprendre davantage, visitez le lassonde.com



Notre mission

Créer des boissons et des aliments de qualité que les consommateurs aiment et les clients apprécient, dont les employés sont fiers, et qui respectent notre planète.

Notre vision

Devenir un joueur nord-américain plus fort, plus diversifié et de premier plan dans l'industrie des aliments et des boissons.

Nos valeurs et nos comportements

Nous sommes guidés par un ensemble de valeurs fondamentales qui renforcent nos convictions et par un ensemble de comportements qui guident nos actions, chaque jour. Ces deux éléments sont au cœur de ce que nous sommes et de la façon dont nous nous engageons auprès de nos employés et employées et de nos autres parties prenantes. Ensemble, ils façonnent une expérience Lassonde unique, axée sur la création de valeur, de la bonne manière.

Nos valeurs nous représentent. Elles sont ce qui nous rend uniques et nous distinguent des autres organisations.

Nos comportements guident nos actions, en tandem avec nos valeurs. Ils servent à réaliser nos ambitions, à atteindre nos objectifs et à respecter nos priorités stratégiques, de même qu'à renforcer notre culture d'entreprise.



Nos marques

Boissons aux fruits



Sauces, soupes et bouillons



Collations à base de fruits



Boissons alcoolisées



Notre présence en Amérique du Nord



26	85 477 tm
usines, bureaux et entrepôts	de CO ₂ eq. de portée 1 et 2 ²
2 900	1,8 million
employé(e)s équivalents temps plein	de GJ de consommation totale d'énergie ³
1,4 milliard	20%
de litres de boissons produits dans nos usines	de l'énergie provenant de sources renouvelables ⁴
73 millions	3,2 millions
de kg d'aliments produits dans nos usines	de mètres cubes d'eau prélevée ⁵
2,8	
de taux de fréquence des incidents consignés ¹	

¹Le taux de fréquence des incidents consignés représente le nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps, une assignation temporaire ou ayant nécessité un traitement médical x 200 000/nombre d'heures travaillées.

²Comprend les émissions de GES de portée 1 et 2 de nos principales filiales en exploitation, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de portée 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (location-based).

³La consommation totale d'énergie couvre toutes les sources d'énergie utilisées dans nos opérations, y compris la consommation de carburant de notre flotte de véhicules.

⁴Le pourcentage d'énergie renouvelable prend en compte toutes les sources d'énergie utilisées dans nos opérations, y compris les sources d'énergie à partir desquelles l'électricité achetée du réseau a été produite. L'énergie renouvelable est l'énergie dérivée de processus naturels qui sont reconstitués à un rythme égal ou plus rapide que le taux auquel ils sont consommés; ces ressources comprennent la géothermie, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'hydroélectricité et la biomasse.

⁵La quantité totale d'eau prélevée dans nos opérations couvre l'eau prélevée de toutes sources, y compris celle utilisée à titre d'ingrédients dans nos produits.

Nos piliers de durabilité



Nos piliers de durabilité

Nous avons établi les bases de notre stratégie de durabilité autour des sujets de durabilité jugés prioritaires et qui présentent un potentiel de création de valeur pour l'organisation. Nous les réévaluons en continu afin de nous assurer qu'ils demeurent les plus pertinents pour notre organisation et pour nos parties prenantes.

Notre stratégie s'articule autour de quatre principaux piliers, chacun étant divisé en priorités. Le rapport présente les raisons pour lesquelles chaque priorité est importante pour Lassonde, l'approche que nous adoptons à son égard, ainsi que les plans d'action et les objectifs que nous nous sommes fixés, le cas échéant. Nous divulguons des données lorsqu'elles ont fait l'objet d'un processus de validation.

1 Promouvoir une saine gouvernance

Une saine gouvernance en matière de durabilité est une priorité pour Lassonde, car elle assure une gestion transparente et responsable, ce qui permet de renforcer la confiance de nos parties prenantes et d'assurer la pérennité de notre organisation. Elle permet une prise de décision efficace et éthique tout en réduisant les risques.

2 Prendre soin des gens

Lassonde reconnaît que la performance durable de l'entreprise repose en grande partie sur la qualité de ses relations avec l'ensemble de ses parties prenantes, internes et externes. L'attention portée aux personnes s'inscrit au cœur de notre culture d'entreprise et soutient notre approche en matière de gestion des risques, de création de valeur à long terme et de responsabilité d'entreprise. Nous évaluons de façon continue nos pratiques et nos comportements afin de mieux comprendre les attentes, les réalités et les besoins des individus et des communautés avec lesquels nous interagissons.

Notre engagement s'articule autour de cinq priorités qui guident nos actions :

1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité
2. Favoriser la santé et la nutrition
3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être
4. Promouvoir une culture inclusive
5. Avoir un impact positif dans nos communautés

3 Prendre soin de notre planète

Notre stratégie environnementale vise à aborder les défis liés aux changements climatiques, grâce à des pratiques durables et responsables. En mettant l'accent sur des initiatives clés, nous cherchons à réduire notre impact environnemental, à préserver les ressources naturelles et à promouvoir un avenir plus durable.

Nos actions sont regroupées selon quatre priorités :

1. Améliorer la durabilité de nos emballages
2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre
3. Préserver l'eau
4. Réduire nos matières résiduelles

4 Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable

Notre chaîne d'approvisionnement joue un rôle central dans notre performance durable. Comme une partie importante de nos impacts et de nos risques se situe en amont de nos activités, nous adoptons une approche structurée pour identifier les enjeux sociaux, environnementaux et éthiques, prioriser les interventions et renforcer la conformité. Cette approche nous conduit à évaluer les risques, à améliorer la collecte de données et à collaborer avec nos fournisseurs afin d'optimiser la résilience et la durabilité de l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

Sommaire de nos réalisations 2025

1	Promouvoir une saine gouvernance	Se doter d'une bonne gouvernance pour assurer une gestion transparente et éthique et renforcer la confiance de nos parties prenantes. Amélioration de notre gouvernance en matière climatique, démontrée par la progression de notre note attribuée par le CDP.
2	Prendre soin des gens	Mettre la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées, des consommateurs et consommatrices et des communautés où nous opérons au cœur de nos actions. - Amélioration marquée de nos taux de fréquence des accidents avec perte de temps et taux de fréquence des incidents consignés. - Amélioration de notre taux moyen de non-conformités mineures par usine lors des audits GFSI.
3	Prendre soin de notre planète	Se tourner vers l'avenir en priorisant des actions concrètes qui diminuent notre impact environnemental. - Intégration de 19,6 % de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages en PET (polyéthylène téréphtalate), en production à la fin de l'année 2025, ce qui nous rapproche de notre objectif de 20 %. - Réduction du ratio d'eau prélevée dans nos usines de boissons à 2,04 litres d'eau par litre de produit en moyenne, soit 4 % de moins qu'en 2024, ce qui nous rapproche de notre objectif 2026.
4	Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable	Améliorer la durabilité et la résilience de notre chaîne d'approvisionnement en intégrant à notre stratégie les risques sociaux, environnementaux et éthiques. Augmentation de 21 % de la proportion de fournisseurs d'emballages et d'ingrédients intégrés à notre plateforme d'évaluation des risques sociaux, environnementaux et éthiques, pour atteindre 53 %.

Pilier 1

Promouvoir une saine gouvernance



Promouvoir une saine gouvernance

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Une saine gouvernance est une priorité pour Lassonde, puisqu'elle constitue le fondement d'une gestion transparente, responsable et alignée avec nos valeurs, tout en permettant d'intégrer de façon structurée les considérations environnementales, sociales et de gouvernance dans nos orientations stratégiques, nos processus décisionnels et nos opérations. En définissant clairement les rôles, responsabilités et mécanismes de reddition de comptes, la gouvernance favorise une prise de décision efficace, éclairée et éthique, renforce la crédibilité des engagements et contribue à instaurer une relation de confiance durable avec l'ensemble de nos parties prenantes. Elle permet également de repérer les risques et opportunités en matière de durabilité – qu'ils soient réglementaires, climatiques, opérationnels ou réputationnels – de les évaluer et de les gérer de manière proactive, afin d'assurer la résilience de l'organisation, la cohérence entre nos engagements et nos actions, et la pérennité de notre modèle d'affaires.

Notre approche

Nos actions en matière de gouvernance sont fondées sur l'importance d'une culture éthique et de bonne gouvernance, ainsi que sur la gestion adéquate des risques. Nous misons sur l'amélioration continue de notre structure de gouvernance et de nos processus, sur l'intégrité des données et la reddition de comptes. Dans un contexte où les enjeux climatiques sont de plus en plus déterminants pour la durabilité des entreprises, nous nous sommes engagés dans une démarche visant à renforcer notre évaluation et notre gestion des risques et des opportunités liés au climat. Notre démarche s'inscrit dans un désir de mettre en place une structure de gouvernance adéquate, d'accroître notre visibilité des risques physiques et de transition auxquels nous sommes exposés sur différents horizons de temps, et d'intégrer ces derniers dans la stratégie globale de l'entreprise.

Faits saillants sur la gouvernance en matière climatique

En 2025, pour renforcer notre gouvernance climatique, nous avons intégré formellement les risques et opportunités liés au climat à l'ordre du jour du conseil d'administration, en clarifiant les responsabilités des comités de gouvernance et d'audit, et en structurant le pilotage exécutif pour appuyer le suivi et la prise de décision. Nous avons également publié notre tout premier rapport aligné sur les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD), marquant une étape importante dans notre engagement envers la transparence et la gestion des risques climatiques.

Dans ce contexte, nous avons approfondi l'évaluation de certains risques physiques, de transition ainsi que des risques touchant nos matières premières principales. Nous avons aussi réalisé une première analyse de scénarios pour mieux cibler les zones les plus à risque. Ces avancées s'intégreront graduellement à notre cadre de gestion des risques d'entreprise et soutiendront la mise en place de mesures de mitigation et de résilience, telles que l'amélioration des plans de continuité des affaires, la gestion de l'eau et de l'énergie, la diversification des sources d'approvisionnements et l'innovation en portefeuille, renforçant ainsi notre capacité d'adaptation à long terme. Ces améliorations sont d'ailleurs traduites par une hausse de nos notes CDP (voir la section Réalisations 2025).

Code d'éthique, Code de conduite à l'intention des fournisseurs et processus de dénonciation

En janvier 2026, nous avons lancé une nouvelle version de notre Code d'éthique, disponible sur notre site web à www.lassonde.com. En plus de présenter nos engagements éthiques, les principes qui les soutiennent et les comportements attendus, le Code d'éthique fournit des exemples concrets ainsi que des outils pratiques pour guider la prise de décision. Tous les employés et employées de Lassonde doivent en faire la lecture et signer une confirmation de lecture lors de leur embauche et sur une base annuelle.

Notre Code de conduite à l'intention des fournisseurs présente nos attentes en matière d'intégrité des affaires et de lutte contre la corruption, de pratiques de travail, de santé et de sécurité ainsi que de gestion de l'environnement. Il se veut le reflet de nos valeurs et de nos attentes, tant envers nous-mêmes qu'envers nos fournisseurs, mandataires, consultants et consultantes et autres tiers et partenaires d'affaires ainsi que leurs employés et employées, administrateurs et administratrices et directions respectives.

Nous avons établi des mécanismes de dénonciation conçus pour encourager l'intégrité et prévenir les comportements inappropriés. Nous sommes engagés à promouvoir l'éthique et la transparence au sein de notre organisation.

Le Code d'éthique, le Code de conduite à l'intention des fournisseurs et les mécanismes de dénonciation se trouvent sur notre site web, sous la section Gouvernance.

Structure de gouvernance

Conseil d'administration

Le **conseil d'administration** (le « Conseil ») est tenu de superviser l'orientation stratégique globale de l'organisation, y compris les questions liées au climat et la création de valeur à long terme. Il contribue à l'examen et à l'orientation de l'évaluation à moyen et à long terme des dépendances, des répercussions, des risques et des opportunités de l'organisation, y compris ceux liés au climat. Ces derniers sont intégrés à l'ordre du jour du Conseil en tant que point récurrent afin qu'ils soient abordés régulièrement au sein de l'organe décisionnel le plus important de l'organisation. Ces questions sont discutées plus amplement lorsque des enjeux importants se présentent. Le Conseil supervise, en y contribuant également, l'élaboration d'une stratégie d'entreprise qui tient compte des considérations climatiques. Il approuve toutes les dépenses en immobilisations importantes ainsi que le budget annuel et doit en outre donner son aval à la politique en matière de durabilité, superviser l'établissement des objectifs de durabilité de l'entreprise et assurer un suivi des progrès réalisés pour les atteindre. Le Conseil exerce ces fonctions lors de ses réunions trimestrielles.

Le **comité de gouvernance** seconde le conseil d'administration dans les affaires liées à la gouvernance de la durabilité et à la divulgation en la matière. Il est chargé de recommander l'adoption du cadre de durabilité et de superviser sa mise en œuvre et la production de rapports connexes. Le comité de gouvernance se réunit au moins une fois par an.

Le **comité d'audit** a la responsabilité de superviser la gestion des risques d'entreprise. Chaque trimestre, il examine une liste de risques importants à court terme et les plans d'atténuation qui y sont associés, y compris, le cas échéant, ceux liés au climat. Il supervise également le processus d'audit des données environnementales.

Composés entièrement de membres du Conseil, le comité de gouvernance et le comité d'audit sont des comités permanents du conseil d'administration.

Chef de la direction et équipe de la haute direction

Le chef de la direction est responsable de la durabilité au sein de l'organisation : il s'assure que les principes de durabilité sont intégrés dans la stratégie d'entreprise et dans la création de valeur à long terme. Avec l'équipe de la haute direction, ils font office d'organe de supervision stratégique de l'entreprise; ils valident l'harmonisation de la stratégie de durabilité avec les objectifs d'affaires, approuvent les orientations en matière de durabilité et surveillent l'avancement des progrès. Leur rôle, axé sur la gouvernance, consiste à garantir la responsabilité et l'intégration au niveau le plus élevé.

Vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable

Membre de la haute direction, le vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable, est le principal responsable de la gestion des risques et des questions de durabilité, y compris les risques et les opportunités liés au climat. Il relève directement du chef de la direction et s'assure que des mises à jour régulières sur les initiatives stratégiques en matière de durabilité et sur les questions importantes liées au climat sont fournies à la haute direction et au conseil d'administration. Ses principales responsabilités couvrent, en matière de climat et de durabilité, l'évaluation et la gestion des risques et opportunités, la définition des objectifs de l'entreprise, l'élaboration des stratégies ainsi que la supervision des rapports et des budgets afférents.

Comité de direction sur la durabilité

Le comité de direction sur la durabilité joue un rôle essentiel dans l'élaboration et la recommandation de l'orientation stratégique de l'organisation en matière de durabilité. Composé de hauts dirigeants de l'organisation, le comité se réunit chaque trimestre pour examiner les progrès accomplis et s'assurer que les priorités en matière de durabilité respectent les objectifs de l'entreprise. Il se concentre sur l'harmonisation opérationnelle et la préparation à l'exécution par la mise en place des directives et des conditions nécessaires à une mise en oeuvre réussie.

Comité de durabilité

Sous la direction du vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable, le comité de durabilité veille à la gestion efficace des risques et des opportunités liés au climat ainsi qu'à leur intégration à la planification et à la performance à long terme. Il définit l'orientation stratégique, soutient la mise en place des conditions nécessaires à sa réalisation et supervise l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action par les groupes de travail et les experts désignés. Son rôle consiste à transformer les priorités stratégiques en initiatives concrètes, puis à en suivre les progrès.

Nos groupes de travail

Nos groupes de travail jouent un rôle essentiel dans la concrétisation de nos ambitions stratégiques. Ils sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de plans d'action ciblés, du suivi des progrès et du maintien de l'alignement des initiatives avec nos objectifs globaux. Ces équipes interfonctionnelles rassemblent l'expertise, les outils et la gouvernance nécessaires pour aborder des domaines clés de la durabilité. Grâce à la collaboration, au partage des connaissances et à l'amélioration continue, les groupes de travail contribuent à faire progresser nos initiatives et soutiennent une communication transparente ainsi qu'un engagement renouvelé auprès de nos parties prenantes.

Responsabilités du comité de durabilité

DIRECTION	Fixer les ambitions, objectifs et priorités de l'organisation en matière de durabilité et élaborer des plans d'action pour les concrétiser.
OUTILS ET TECHNOLOGIES	Mettre en œuvre une stratégie fondée sur les données et soutenue par des outils et des technologies appropriés pour mesurer les progrès et prendre des décisions efficaces.
EXPERTISE	Développer et partager les connaissances et l'expertise et fournir un soutien aux parties prenantes internes.
RAPPORT	Assurer la mise en place de rapports sur les engagements et les résultats en matière de durabilité.
GOVERNANCE	Établir la structure de gouvernance et les processus pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie.
PARTENARIATS	Développer de nouveaux partenariats stratégiques et consolider les partenariats actuels.

Le Centre d'excellence chaîne d'approvisionnement

Le Centre d'excellence chaîne d'approvisionnement a pour mission de fournir une solution cohérente et intégrée grâce à l'excellence opérationnelle de la chaîne d'approvisionnement, en équilibrant risque, coût et durabilité, tout en favorisant une culture d'amélioration continue et de collaboration pour répondre et dépasser les attentes de notre clientèle.

Le Centre d'excellence manufacturier

Le Centre d'excellence manufacturier rassemble l'ensemble de la production manufacturière et tire parti de son envergure, de la synergie et des meilleures pratiques pour transformer des ingrédients de haute qualité au coût le plus bas possible, le tout dans un environnement qui respecte les normes de santé et sécurité les plus élevées.

Responsabilités des groupes de travail

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE	Optimisation des pratiques de gouvernance.	COMMUNICATION	Mise en place d’outils et de moyens de communication efficaces pour informer nos parties prenantes de nos réalisations et de nos objectifs.
EMBALLAGES ET ÉCOCONCEPTION	Amélioration de la durabilité de nos emballages.	CONSEIL EN MATIÈRE D’INCLUSION	Amélioration de nos pratiques en matière d’inclusion.
ÉNERGIE, ÉMISSIONS ET GESTION DE L’EAU	Amélioration de l’efficacité énergétique de nos usines, réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et réduction de la consommation d’eau.	CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT DURABLE	Amélioration de la durabilité de notre chaîne d’approvisionnement.
MATIÈRES RÉSIDUELLES ET CIRCULARITÉ	Réduction des matières résiduelles destinées à l’élimination.	TRAVAIL FORCÉ ET TRAVAIL DES ENFANTS	Gestion du risque lié au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d’approvisionnement.
EMPLOYÉ(E)S ET CULTURE	Suivi de la performance et échange sur les enjeux et opportunités ayant un impact sur la stratégie et la divulgation.	RISQUE CLIMATIQUE	Mise en place d’un cadre de gouvernance en matière de risque climatique.

Réalisations et priorités

Réalisations 2025

Amélioration de notre gouvernance en matière climatique, démontrée par la progression de notre note attribuée par le CDP.

	2023	2024	2025
	Climat : C	Climat : D	Climat : C
		Forêts : C-	Forêts : C
		Eau : C	Eau : B-

Publication de notre premier rapport aligné sur les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD).

Renforcement de la gouvernance et des contrôles pour améliorer la qualité et la rapidité d'acquisition des données environnementales conformément aux recommandations d'expertise externe :

- Examen interne de nos contrôles en collaboration avec notre équipe de finances.
- Implantation d'une nouvelle plateforme pour réaliser nos inventaires de gaz à effet de serre de portée 3.

Priorités 2026

Poursuivre l'amélioration de nos pratiques et de notre cadre de gouvernance en matière de gestion des risques climatiques.

Faire évoluer progressivement nos pratiques de divulgation et nos contrôles internes afin de soutenir une information plus robuste et structurée en matière de durabilité.

Continuer à fournir à nos parties prenantes de l'information utile et pertinente sur nos engagements et nos réalisations, notamment par le biais de la publication annuelle d'un rapport de durabilité.



Pilier 2

Prendre soin des gens



1. Offrir des produits sécuritaires et de qualité

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Offrir des produits sécuritaires et de qualité est au cœur de nos priorités afin de maintenir la confiance des consommateurs et consommatrices, de notre clientèle et de nos autres parties prenantes clés.

En tant qu'entreprise de transformation alimentaire, nous considérons dans notre stratégie de gestion de risques, les risques inhérents à la sécurité et à l'intégrité de nos produits. Nous orientons tous nos efforts vers la fabrication de produits sûrs et de qualité.

Notre approche

Nous avons mis en place une structure de gouvernance centralisée impliquant différentes équipes en Amérique du Nord. Chapeauté par le vice-président principal, Innovation, qualité et développement durable, le comité nord-américain en salubrité des aliments traite entre autres des risques dans notre chaîne d'approvisionnement, des changements réglementaires et des meilleures pratiques.

Toutes nos usines d'aliments de spécialité et de production de boissons doivent maintenir des certifications reconnues par l'Initiative mondiale pour la salubrité des aliments (« certifications GFSI »). Pour qu'elles puissent conserver leurs certifications, nos installations sont auditées par des tiers chaque année. Nous effectuons des audits internes et participons à des audits dirigés par notre clientèle afin d'assurer la sécurité alimentaire tout au long de notre chaîne de production. Grâce à ces mesures de vérification, nous pouvons repérer les cas potentiels de non-conformité dans nos processus et prendre rapidement les mesures correctives qui s'imposent.

Nous exigeons de notre réseau de conditionneurs à forfait (co-packers) qui procèdent à l'emballage de certains de nos produits qu'ils détiennent des certifications GFSI. En l'absence de certification, nous procédons à des validations additionnelles et exigeons un plan de transition clair vers l'obtention d'une telle certification.

Notre approvisionnement mondial se fait auprès de quelques 800 fournisseurs d'ingrédients, qui sont soumis à un programme d'approbation rigoureux, exigeant notamment une certification GFSI. En l'absence de certification, ces fournisseurs font l'objet d'un examen plus approfondi et doivent fournir de la documentation supplémentaire, pour que l'on soit certain de recevoir des ingrédients de la plus haute qualité.



Au nombre des exigences, tous les fournisseurs d'ingrédients et d'emballages primaires doivent soumettre des documents attestant de la salubrité et de la qualité des intrants, afin de garantir le respect de nos spécifications et normes de qualité.

Lors de la sélection initiale, les fournisseurs reçoivent toutes les informations relatives à nos spécifications et exigences d'approbation, auxquelles ils ont un accès continu. Nous maintenons une communication avec nos courtiers et les fabricants de matières premières pour renforcer les relations d'affaires, les former à nos exigences de qualité et demander des actions correctives lorsque nécessaire.

Nos employés et employées d'usine sont formé(e)s, à l'embauche et sur une base annuelle, sur nos systèmes, politiques et procédures en matière de salubrité et de qualité des aliments. Nous faisons un suivi de la formation au moyen d'un logiciel, afin de veiller à ce qu'elle soit terminée en temps opportun. Les programmes de formation sont soumis à nos audits annuels du programme GFSI. Les employés et employées de bureau reçoivent une formation initiale sur les systèmes pertinents lors de leur embauche, suivie de formations complémentaires selon les besoins. Une formation ou une certification reconnue est obligatoire pour certains postes clés et fortement recommandée pour d'autres.

Nous jouons aussi un rôle actif au sein de différents conseils et comités d'associations de l'industrie, dont la Juice Products Association (JPA), l'International Association for Food Protection (IAFP), l'Institute for Thermal Processing Specialists (IFTPS) et la Consumer Brands Association (CBA).

Données⁶

	2023	2024	2025
Non-conformité majeure lors des audits GFSI ⁷	0	1	1
Nombre moyen par usine de non-conformités mineures lors des audits GFSI ⁸	4	3,47	3,43
Taux de correction des non-conformités mineures ⁹	100 %	100 %	100 %
Taux de correction des non-conformités majeures ⁹	n/a	100 %	100 %
Avis de violation des normes de sécurité et qualité	0	0	0
Rappel	1 rappel volontaire (aliments) ¹⁰ 2,9 tonnes métriques d'aliments visés par le rappel	0	0

⁶Les données 2023 et 2024 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.

⁷Une non-conformité majeure est définie par le programme de certification reconnu par la GFSI et comprend la plus grande gravité de non-conformités nécessitant une escalade par les auditeurs.

⁸Une non-conformité mineure est définie par le programme de certification reconnu par la GFSI et ne confirme pas en soi un problème systémique. Le nombre moyen est calculé en divisant le nombre de non-conformités mineures par le nombre d'usines auditées.

⁹Une action corrective est définie comme l'achèvement d'une action (généralement identifiée dans un plan d'action corrective), dans le délai défini par le programme de certification reconnu par la GFSI, conçu pour éliminer la cause d'une non-conformité détectée.

¹⁰Rappel volontaire initié par un de nos clients à l'égard d'un produit mal étiqueté.

Bilan de notre progression 2022-2025¹¹

	2022	2023	2024	2025	OBJECTIFS 2025
Pourcentage d'usines d'aliments et de boissons qui détiennent des certifications GFSI.	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de nos conditionneurs à forfait qui détiennent des certifications GFSI.	92 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de nos fournisseurs d'ingrédients qui détiennent des certifications GFSI.	92 %	95 %	95,5 %	96,9 %	95 %

¹¹ Les données excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.

Réalisations, priorités et engagements

Réalisations 2025

Poursuite de notre progression avec une nouvelle augmentation de la proportion de fournisseurs d'ingrédients certifiés GFSI, atteignant **96,9 %**, soit au-delà de notre objectif déclaré de 95 %.

Amélioration de notre taux moyen de non-conformités mineures par usine lors des audits GFSI.

Priorités 2026

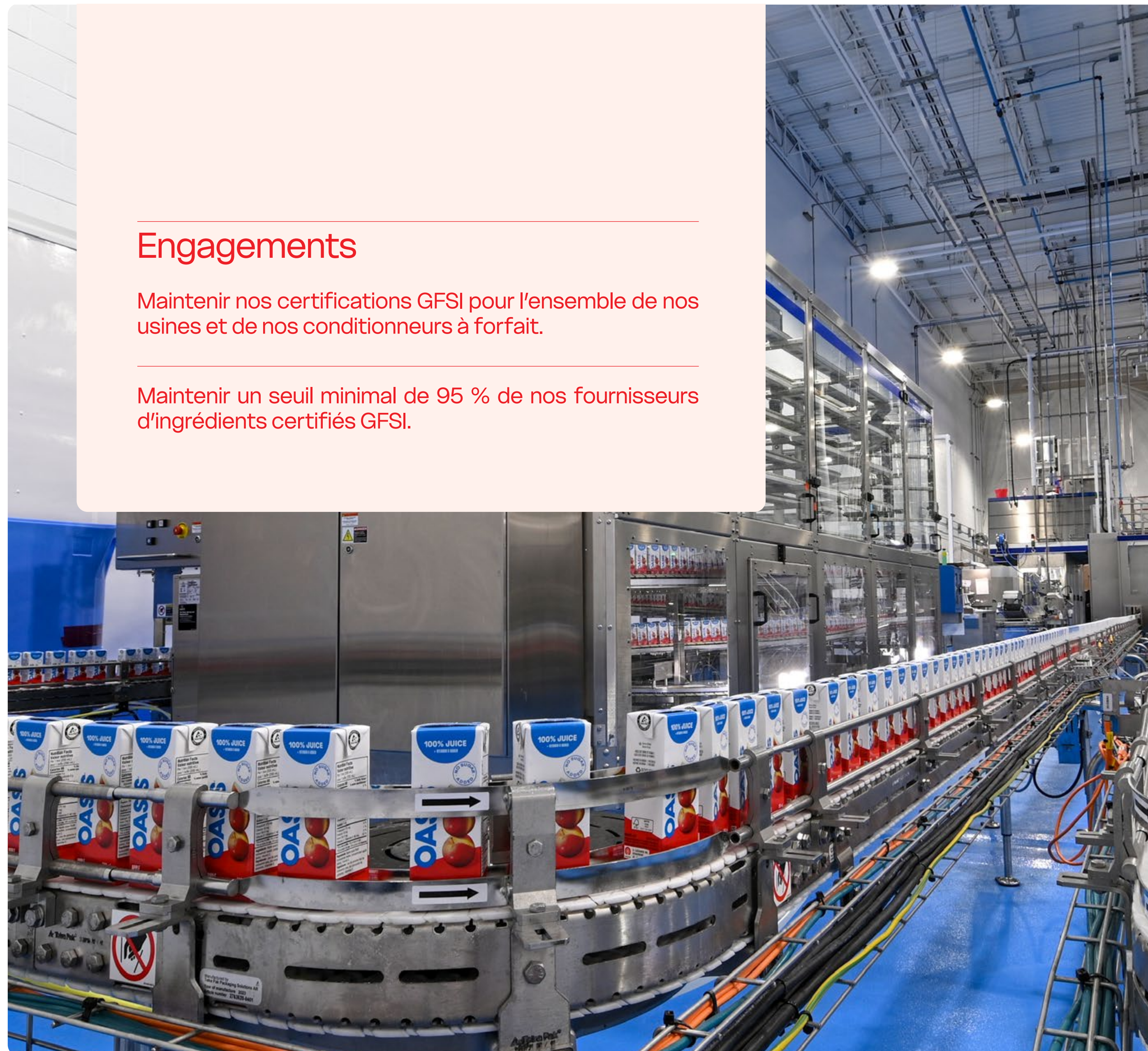
Maintenir l'ensemble des certifications GFSI de nos usines et celles de nos conditionneurs à forfait.

Poursuivre nos efforts visant à réduire le nombre moyen de non-conformités par usine et à augmenter le nombre de fournisseurs d'ingrédients détenant des certifications GFSI.

Engagements

Maintenir nos certifications GFSI pour l'ensemble de nos usines et de nos conditionneurs à forfait.

Maintenir un seuil minimal de 95 % de nos fournisseurs d'ingrédients certifiés GFSI.



2. Favoriser la santé et la nutrition

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Nous reconnaissons l'importance d'une alimentation saine et ses effets à long terme sur la santé. À l'instar des organismes de réglementation de l'industrie, des chercheurs et chercheuses en santé, de notre clientèle et de nos consommateurs et consommatrices, nous nous soucions des propriétés nutritionnelles de nos produits et ingrédients. Nous sommes conscients que nous devons adapter continuellement notre portefeuille de produits afin d'atténuer les risques qui pourraient découler du fait qu'ils ne répondent pas aux attentes de nos parties prenantes.

Envisager des offres plus saines et plus nutritives fait partie intégrante de notre stratégie d'entreprise pluriannuelle visant à constituer un portefeuille axé sur la croissance. Notre stratégie est notamment guidée par les besoins des consommateurs et consommatrices afin de disposer d'un portefeuille qui reste fidèle à notre mission, de maintenir notre position concurrentielle sur le marché et notre solide réputation d'entreprise.

¹² Les boissons Hydra+ sont formulées conformément aux standards émis par la International Dysphagia Diet Standardisation Initiative Inc. (IDDSI). Elles sont offertes en texture légèrement épaissie (IDDSI niveau 2) et modérément épaissie (IDDSI niveau 3).

Pleins feux sur Hydra+

La gamme Hydra+ propose des boissons onctueuses et rafraîchissantes spécialement formulées¹² pour répondre aux besoins d'une clientèle dysphagique. Grâce à leur texture préépaissie et prête à consommer, ces boissons facilitent le processus de déglutition et le rendent plus sûr.

Élaborées à partir de jus de fruits, d'eaux aromatisées ou encore de breuvages laitiers, les boissons Hydra+ sont exemptes d'agents de conservation, d'édulcorants et d'arômes artificiels. Conçue pour soutenir le bien être des consommateurs et consommatrices, la gamme Hydra+ permet d'allier hydratation, plaisir, sécurité et nutrition dans le cadre d'une prise en charge adaptée de la dysphagie.



Notre approche

Notre approche s'appuie sur l'importance d'harmoniser notre offre de produits et les attentes de nos parties prenantes en matière de santé et de nutrition, sans faire de compromis sur le goût ou la qualité.

En ce sens, nos équipes de développement de produits et d'innovation portent une attention particulière à l'évolution des attentes et des préoccupations en matière de santé et de nutrition, comme la préférence pour les aliments et boissons à plus fortes valeurs nutritionnelles et les ingrédients naturels. C'est entre autres ce qui nous guide à développer des formulations de produits réduits en sel et en sucre tout en favorisant les solutions de rechange aux édulcorants et colorants artificiels. Pour y arriver, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs d'ingrédients et misons sur des partenariats avec des instituts de recherche, des universités et autres organismes engagés à mettre l'innovation au profit d'une alimentation plus saine.

Nous sommes aussi à l'écoute des nouvelles tendances dans l'industrie mondiale de l'alimentation. Nous demeurons à l'affût de nouveaux ingrédients ayant des bienfaits scientifiquement prouvés pour la santé.

Nous nous assurons de promouvoir de bonnes pratiques de marketing, par une présentation véridique et fondée sur la science des informations relatives à la nutrition et aux bienfaits pour la santé.

Nous nous engageons à ne pas minimiser l'importance d'un mode de vie sain et à ne pas encourager ou tolérer la consommation excessive dans le cadre de nos communications publicitaires. Nous appliquons également un cadre strict pour la publicité destinée aux enfants. [Notre politique de marketing responsable est disponible sur notre site web.](#)

3. Bâtir une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être

Pourquoi est-ce important pour nous ?

La protection du mieux être de nos employés et employées est essentielle pour nous, et nous reconnaissons qu'un milieu de travail sûr et sain constitue un droit fondamental pour chaque personne ainsi qu'un élément clé de la saine gestion de nos activités. Nous nous efforçons d'exercer nos activités de manière responsable en tenant compte des risques liés à la santé, à la sécurité et au mieux-être, afin de réduire les accidents, les blessures et l'exposition aux risques pour la santé, ainsi que leurs répercussions sur l'organisation et nos employés et employées.



Notre approche

Nous croyons en l'importance de promouvoir une culture de prévention qui prône l'interdépendance et la responsabilisation de chaque employé et employée. La gestion des risques auxquels nous sommes assujettis et le développement d'une culture de la santé, de la sécurité et du mieux-être reposent sur la mise en place d'une structure de gouvernance solide, ainsi que sur l'engagement, la sensibilisation et la formation de nos employés et employées.

Notre approche vise à créer un milieu de travail exempt de blessures et une culture d'impact positif sur la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés et employées. Sous la responsabilité conjointe du chef de la direction des ressources humaines et du vice-président principal, manufacturier, Amérique du Nord, un comité nord-américain de santé et sécurité se réunit périodiquement pour examiner les résultats, établir les priorités et s'assurer de les transmettre à tous les directeurs et directrices d'usine. Le comité veille à la mise en œuvre des actions nécessaires pour atteindre ses objectifs à long terme, tout en ajustant

ses priorités en fonction des besoins et des meilleures pratiques de l'industrie.

En outre, notre groupe de travail Employé(e)s et culture s'assure de faire le suivi de la performance et d'échanger sur les enjeux et opportunités ayant un impact sur la stratégie et la divulgation. Le groupe de travail, qui se compose de membres du comité de durabilité et du chef de la direction des ressources humaines, se réunit chaque mois.

À l'issue du plan stratégique 2022-2025, qui a structuré nos progrès des dernières années, nous entamons une nouvelle phase de notre démarche visant à consolider les avancées réalisées et à poursuivre l'amélioration continue de nos pratiques en santé, en sécurité et en mieux-être. Cette nouvelle phase se traduira notamment par une démarche visant l'obtention d'une certification reconnue en santé et sécurité, considérée comme un levier clé pour renforcer la cohérence, la discipline et la maturité de nos pratiques.

Données¹³

« Les résultats de la dernière année témoignent du professionnalisme et du leadership de nos équipes. Grâce à la rigueur et à la vigilance dont elles font preuve au quotidien, les taux d’accidents ont baissé de façon importante. Cette réussite collective nous donne un élan solide pour poursuivre notre parcours, en restant fidèles à notre engagement : assurer un milieu de travail sécuritaire, sain et durable. »

Stéphane Dubé

Vice-président principal, manufacturier,
Amérique du Nord

¹³Les données 2023 et 2024 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.

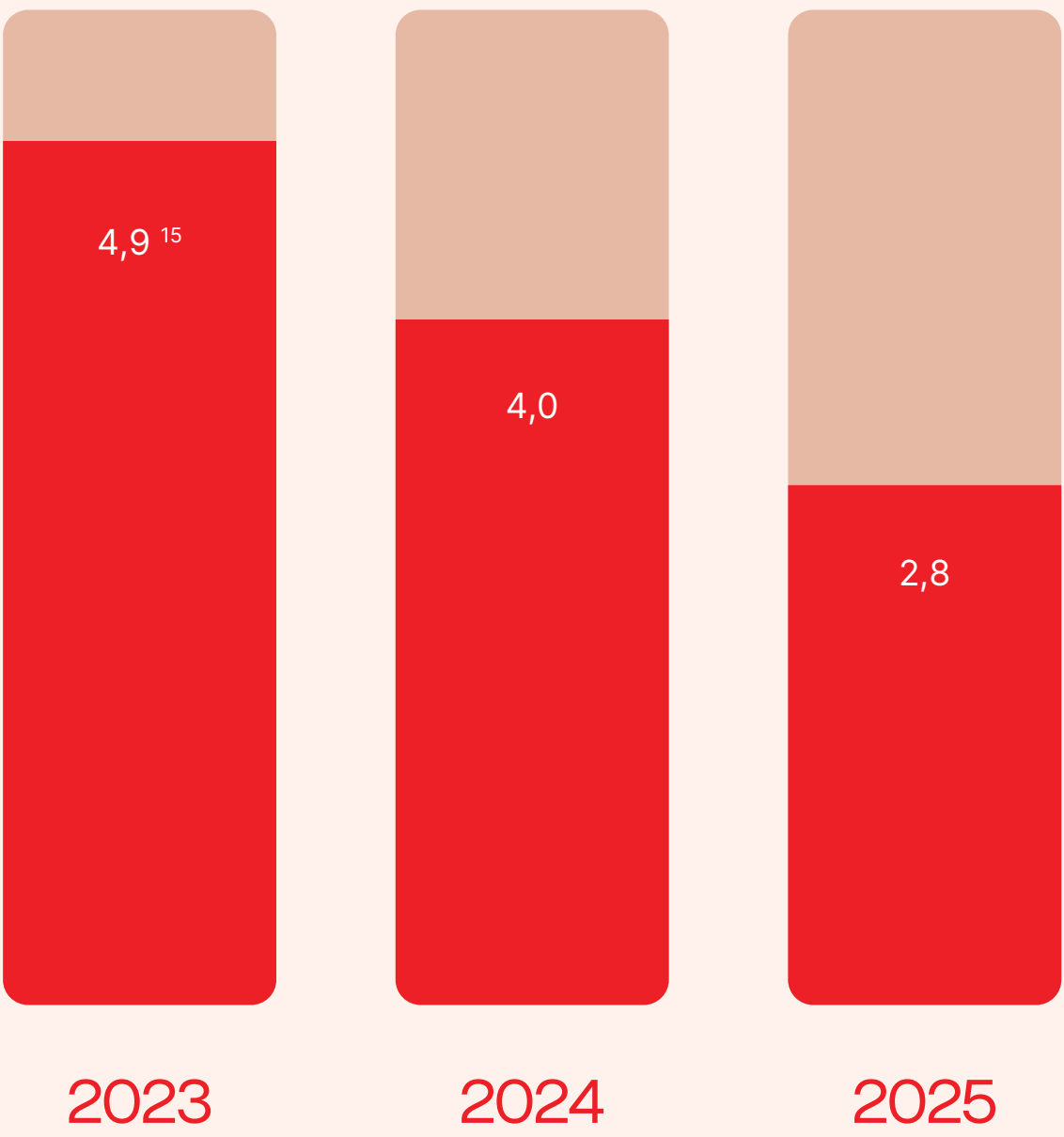
¹⁴Le taux de fréquence des incidents consignés représente le nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps, une assignation temporaire ou nécessité un traitement médical x 200 000/nombre d’heures travaillées.

¹⁵Donnée corrigée rétroactivement afin de refléter un changement de classification de certains accidents (donnée divulguée dans le rapport 2023 : 4,7).

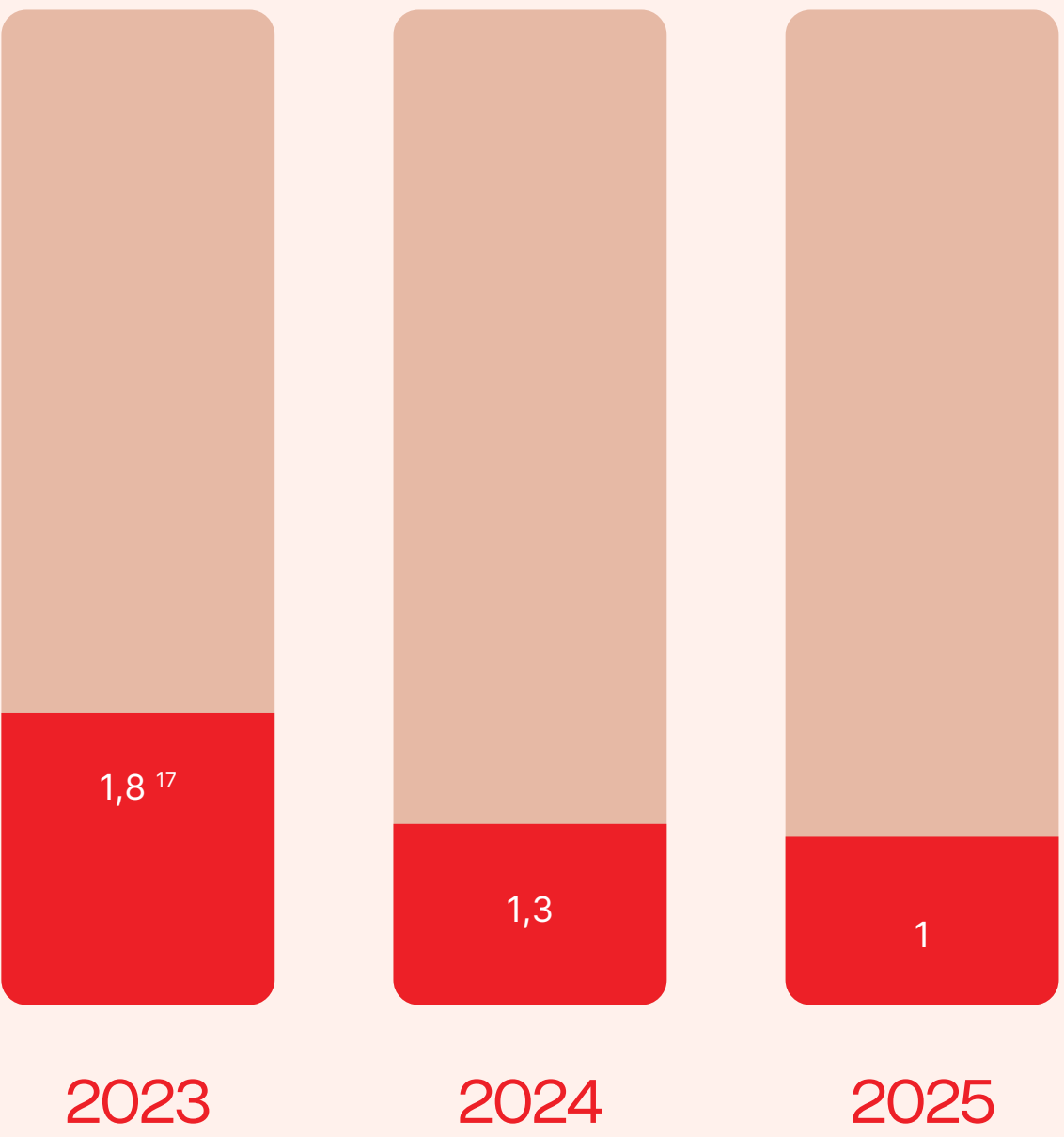
¹⁶Le taux de fréquence des accidents avec perte de temps représente le nombre de lésions professionnelles ayant causé une perte de temps x 200 000/nombre d’heures travaillées.

¹⁷Donnée corrigée rétroactivement afin de refléter un changement de classification de certains accidents (donnée divulguée dans le rapport 2023 : 1,9).

Taux de fréquence des incidents consignés¹⁴



Taux de fréquence des accidents avec perte de temps¹⁶



Réalisations, priorités et objectif

Réalisations 2025

Amélioration marquée de nos taux de fréquence des accidents avec perte de temps et taux des incidents consignés.

Réalisation d’audits par des tiers en matière de santé et sécurité dans l’ensemble de nos usines situées au Canada et celle située à Boardman, en Ohio.

Déploiement des plans d’action prioritaires contenus dans les rapports d’audits tenus dans nos usines.

Priorités 2026

Continuer à renforcer nos standards en santé et sécurité, notamment en déployant une nouvelle solution pour mieux qualifier nos sous traitants.

Mettre en place un nouveau programme de reconnaissance basé sur des indicateurs clés.

Poursuivre la réalisation d’audits externes dans toutes les usines américaines.

Entamer le processus en vue de l’obtention d’une certification reconnue en santé et sécurité, en élaborant la feuille de route et l’analyse préliminaire.

Objectif 2030

Faire progresser notre système de gestion en vue d’obtenir une certification reconnue en santé et sécurité d’ici 2030 pour l’ensemble de nos sites.



4. Promouvoir une culture inclusive

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Nous croyons en l'importance de favoriser une culture inclusive qui respecte et valorise les différences. Nous souhaitons créer un milieu de travail juste et représentatif des talents dans nos communautés. En plus de reconnaître le droit de chacun de travailler dans un environnement exempt de harcèlement et de discrimination, nous voulons créer un environnement où chaque personne se sent valorisée. Cette démarche est essentielle pour notre organisation et pour l'atteinte de notre vision d'entreprise, puisqu'elle fait croître l'innovation et la créativité et stimule l'engagement des employés et employées.

La politique visant à contrer le harcèlement et la violence au travail est un des outils mis en place pour assurer un environnement de travail sécuritaire.



Notre approche

Afin d'accélérer l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie structurée, l'organisation s'appuie sur le Conseil en matière d'inclusion. Le conseil est composé de leaders engagés provenant d'équipes multidisciplinaires, offrant au groupe des perspectives différentes et complémentaires. Le rôle du conseil est d'élaborer la stratégie en matière d'inclusion, y compris la vision, les objectifs et les domaines d'intervention. Les plans d'action sont élaborés et mis en œuvre par nos équipes sous la direction des ambassadeurs et ambassadrices des ressources humaines, également membres du conseil. Le conseil effectue le suivi des plans d'action et initiatives et fait rapport des progrès régulièrement à l'équipe de direction et au conseil d'administration.

En collaboration avec le conseil, nous avons élaboré une stratégie basée sur trois principaux piliers :

- **Pilier 1** : Sensibiliser par le partage de connaissances.
- **Pilier 2** : Attirer des talents compétents et performants, par l'amélioration de nos processus de recrutement, de développement et de planification de la relève.
- **Pilier 3** : Favoriser l'engagement des employés et employées, par des pratiques justes et un environnement de travail sécuritaire.

Réalisation, priorités et engagement

Réalisation 2025

89 % des employés et employées de bureau¹⁸ ont terminé la formation sur les biais inconscients.

Priorités 2026

Faire évoluer la composition et le fonctionnement de notre conseil pour renforcer l'apport d'expertises, notamment en matière de ressources humaines et d'expérience employé.

Mesurer la satisfaction des employés à l'égard de nos pratiques d'inclusion.

Poursuivre les efforts pour atteindre et maintenir un seuil de 90 % des employés et employées de bureau ayant terminé la formation sur les biais inconscients.

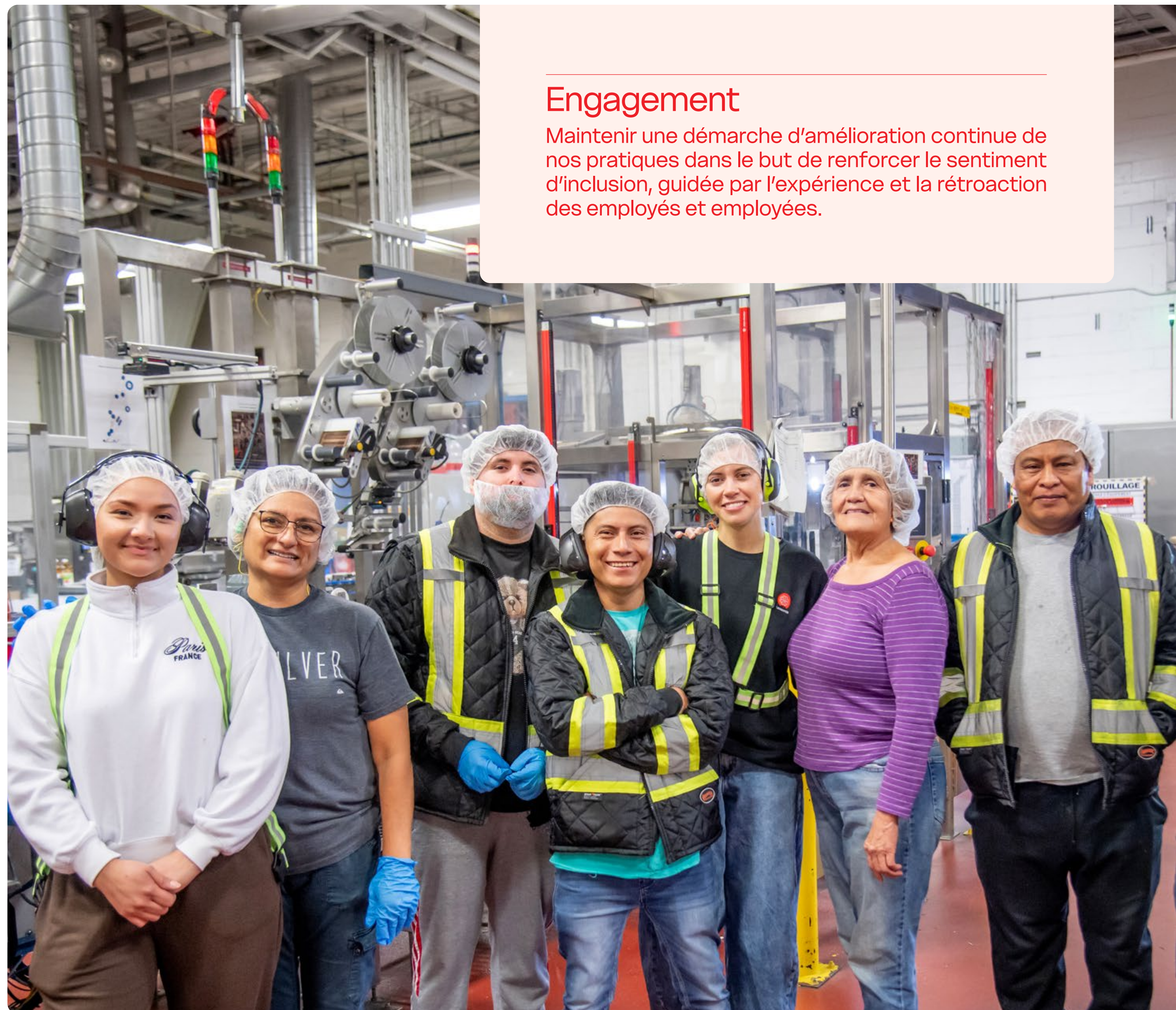
Poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre de notre plan de communication et de formations en continu à l'intention des employés et employées.

Poursuivre l'analyse de nos processus de recrutement, de développement et de planification de la relève.

¹⁸Les données 2025 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.

Engagement

Maintenir une démarche d'amélioration continue de nos pratiques dans le but de renforcer le sentiment d'inclusion, guidée par l'expérience et la rétroaction des employés et employées.



5. Avoir un impact positif dans nos communautés

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Depuis la fondation de l'entreprise, nous avons toujours eu à cœur le bien-être de tous ceux et celles qui constituent la grande communauté Lassonde, qu'il s'agisse de nos employés et employées et de leur famille, des habitants et habitantes à proximité de nos usines ou des consommateurs et consommatrices de nos produits. Aujourd'hui plus que jamais, nous croyons qu'il est primordial d'entretenir cet esprit d'entraide et de contribuer positivement au bien-être de cette grande communauté.

Notre approche

L'importance des dons et commandites réside dans leur capacité à soutenir des initiatives qui renforcent notre rôle social tout en consolidant nos liens avec la collectivité. Pour maximiser leur impact, nous travaillons à clarifier les rôles et responsabilités entourant l'octroi de contributions, afin d'assurer une prise de décision cohérente, qui tient compte de nos priorités. En harmonisant et en standardisant les pratiques au sein de l'entreprise, nous favorisons une approche uniforme et crédible dans toutes nos unités. Enfin, l'établissement d'un cadre de gouvernance robuste permet de garantir une gestion rigoureuse, équitable et transparente des contributions, pour faire en sorte que chaque don ou commandite reflète nos valeurs et contribue de manière tangible à notre mission.

Engagement

Jouer un rôle actif dans les communautés qui accueillent nos usines et nos employé(e)s, en soutenant des initiatives qui renforcent à la fois la sécurité alimentaire et le tissu social.



Données¹⁹

	2023	2024	2025
Dons et commandites de produits ²⁰	3 100 000 \$	3 500 000 \$	1 950 000 \$
Dons et commandites en argent ²¹	525 000 \$	409 000 \$	277 000 \$

Notre impact dans les communautés en 2025

Au Québec, nous contribuons à différents projets de Moisson Montréal, une banque alimentaire qui dessert les organismes communautaires de l'île de Montréal. Cette année, en plus de contribuer à différentes initiatives, nous avons eu l'honneur de recevoir la mention Ambassadeur en dons monétaires et en denrées lors de leur Soirée Reconnaissance. Une belle reconnaissance qui revient à nos équipes d'inventaire et d'expédition qui orchestrent les dons de produits avec brio.

Nous avons renouvelé notre participation au programme Après la cloche de Banques alimentaires Canada, qui fournit des collations nutritives aux enfants pendant l'été, une période où l'aide alimentaire scolaire n'est plus accessible. En 2025, 235 banques alimentaires au Canada ont bénéficié de ce programme essentiel.

Pour une quatrième année consécutive, notre équipe de Cherry Hill, dans le New Jersey, s'est mobilisée pour soutenir Philabundance, un organisme de la région qui a pour mission de lutter contre la faim et fournir des ressources essentielles aux personnes et aux familles dans le besoin. L'équipe a aussi poursuivi sur sa lancée avec l'initiative « Adopt-A-Family », parrainée par Volunteers of America Delaware Valley. Les employé(e)s ont ainsi soutenu des familles en répondant à leurs souhaits et à leurs besoins pour les fêtes.

Depuis plusieurs années, notre équipe de Sparta au Michigan est très engagée dans la communauté. Cette année, l'équipe a notamment participé à l'édition 2025 de Sparta Events, qui contribue à stimuler la vitalité économique et sociale.

¹⁹Les données 2023, 2024 et 2025 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.
²⁰Estimation du total de la valeur marchande des produits offerts en dollars canadiens.
²¹En dollars canadiens.

Pilier 3

Prendre soin de notre planète



1. Améliorer la durabilité de nos emballages

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Notre engagement envers l'environnement est un pilier fondamental de notre stratégie à long terme. En tant qu'un des chefs de file de l'industrie des aliments et des boissons en Amérique du Nord, nous produisons annuellement une quantité importante d'emballages, principalement des contenants en polyéthylène téréphtalate (PET), en carton multicouche, en verre et en métal. Améliorer la durabilité de nos emballages représente un impératif stratégique afin de répondre aux défis de développement durable, tout en demeurant concurrentiels. Nous souhaitons mettre en œuvre des actions concrètes visant à mitiger les risques liés à l'utilisation des emballages et à répondre adéquatement aux préoccupations croissantes des consommateurs et consommatrices et à celles des régulateurs.



« Avec l'échéance de nos objectifs 2025, nous entamons une nouvelle phase qui repose sur une approche globale, pragmatique et innovante, intégrant l'ensemble des opportunités visant à renforcer la durabilité de nos emballages. »

Vincent R. Timpano

Chef de la direction

Notre approche

Cette année marque l'aboutissement de la première phase de notre démarche en matière d'emballages durables, fondée sur le maintien de la qualité et de la sécurité de nos produits, ainsi que sur une gestion responsable des emballages. Des objectifs clairs et mesurables avaient été établis afin d'orienter nos actions et nos décisions au cours des dernières années.

En 2025, nous avons intégré en moyenne 19,6 % de matières recyclées dans nos emballages en PET, ce qui nous rapproche de notre objectif de 20 %. Nous avons également poursuivi l'avancement de différents autres projets avec notre groupe de travail nord-américain, principalement constitué de membres des équipes d'ingénierie, d'approvisionnement, d'assurance qualité et de recherche et d'innovation. Les rencontres trimestrielles du groupe ont permis non seulement de définir et de suivre les projets en cours, mais aussi de créer un espace

d'échanges favorisant le partage des meilleures pratiques en matière de durabilité et d'économie circulaire.

En ce qui a trait au remplacement des pailles de plastique par des pailles de carton, la transition est désormais complétée au Canada, conformément à notre stratégie et à la réglementation actuellement en vigueur. L'approche relative aux produits offerts aux États-Unis a quant à elle évolué afin de tenir compte d'un contexte réglementaire et commercial différent. Plutôt que de remplacer la paille de plastique par celle en carton, nous allons continuer d'explorer d'autres alternatives durables, mieux adaptées aux attentes changeantes de nos marchés. Nous continuerons à assurer la validation rigoureuse de ces solutions afin de respecter l'ensemble de nos critères en matière de fonctionnalité, de durabilité et de coûts.

Notre nouvelle approche

Nous entamons maintenant la deuxième phase de notre stratégie en matière d’emballages durables. Cette nouvelle approche vise à réaffirmer nos ambitions pour les prochaines années et à adopter un cadre qui nous permet d’établir nos priorités et de nous fixer de nouveaux objectifs. Ce cadre se veut évolutif et structurant, en tenant compte des différentes actions que nous visons à entreprendre, afin de réduire l’impact de nos emballages.

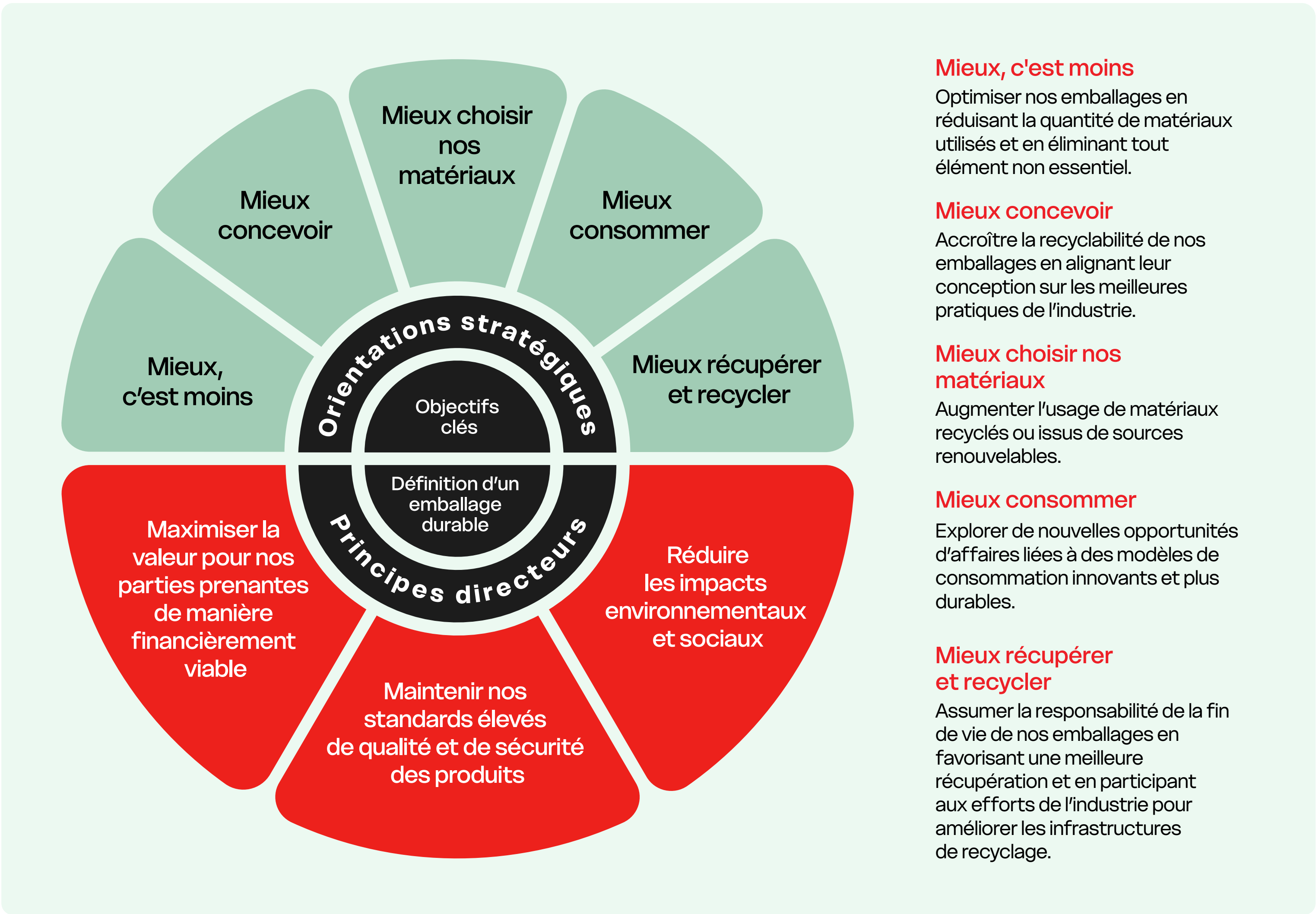
Notre stratégie repose sur trois **principes directeurs**, qui définissent les limites à l’intérieur desquelles nous allons innover et agir. Ces principes servent également à définir, à la source, ce qu’est pour nous un emballage durable. Ainsi, nous considérons qu’un emballage est durable lorsqu’il permet de :

- Maintenir nos standards élevés de qualité et de sécurité des produits;
- Réduire les impacts environnementaux et sociaux;
- Maximiser la valeur pour nos parties prenantes de manière financièrement viable.

Au cœur de notre approche visant à réduire les impacts environnementaux et sociaux, nous avons défini des **objectifs clés** qui soutiennent et structurent nos orientations stratégiques :

- Réduire l’empreinte carbone;
- Réduire la pression sur les écosystèmes.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons identifié cinq **orientations stratégiques** qui englobent l’ensemble de nos actions à l’égard de nos emballages primaires, secondaires et tertiaires.



	2023	2024	2025
Poids total des emballages primaires et secondaires	101 133 tonnes métriques	111 540 tonnes métriques	128 212 tonnes métriques
Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en verre	18,4 %	19 %	17 %
Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en aluminium	62,8 %	66,7 %	69,3 %
Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages primaires en carton multicouche	0 %	0 %	0 %
Moyenne de contenu recyclé dans nos emballages secondaires en carton	62,5 %	66 %	66,2 %
Pourcentage de nos emballages primaires et secondaires en carton et en papier certifiés FSC, SFI, PEFC	91 %	98,3 %	99 %

Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

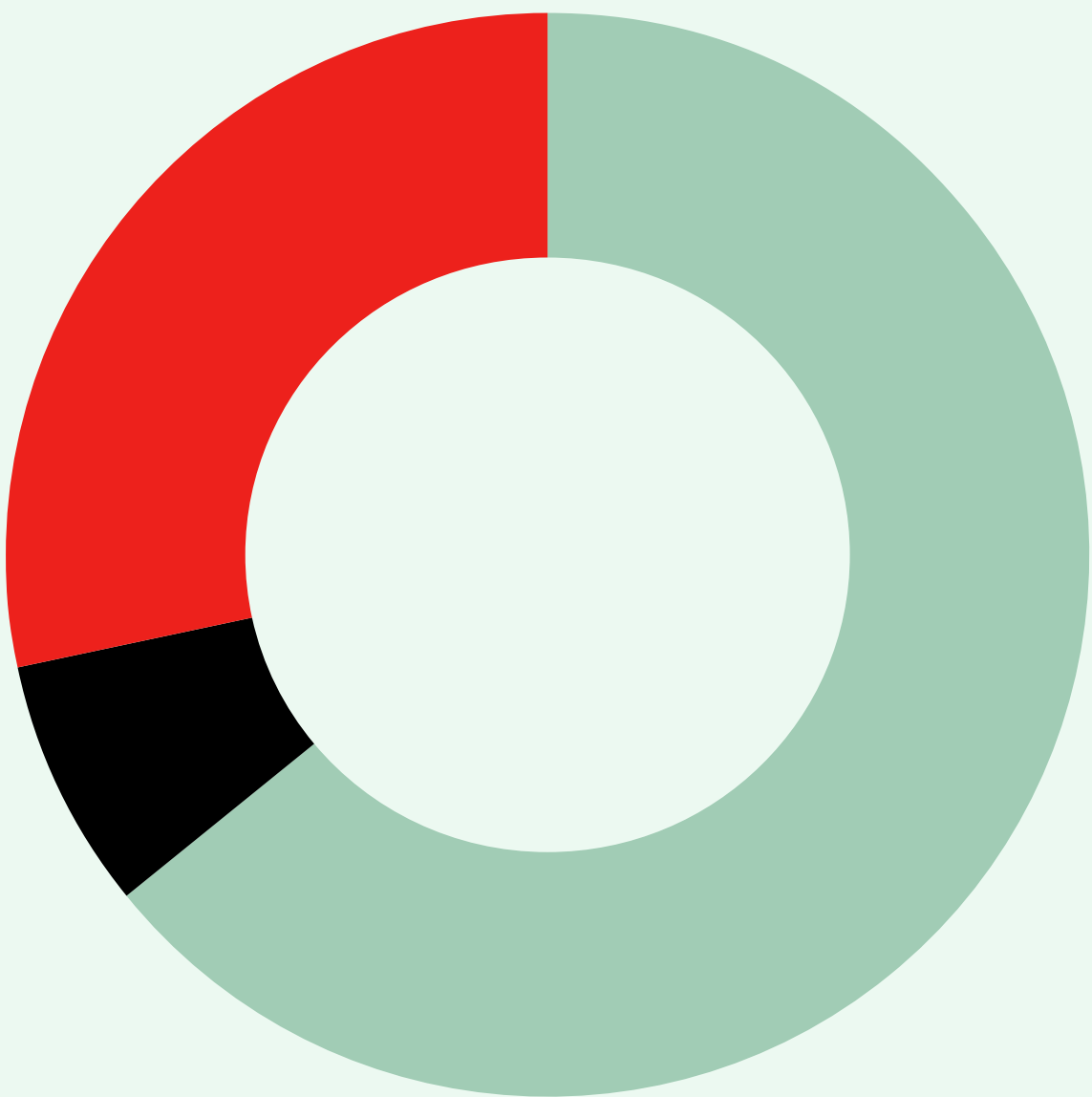
²²Les données 2023 et 2024 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024. Données basées sur les volumes d'achat pour l'ensemble de nos marques propres et marques privées. La méthode de calcul des pourcentages repose sur le poids des emballages.

MEMBRE DE LA



How2Recycle

Emballages par catégorie et par type de matière (en poids)



● Emballages primaires prioritaires	
Verre	25,9 %
Plastique PET ²³	24 %
Carton aseptique multicouche	12,1 %
Métal (canettes et couvercles en aluminium et conserves en acier)	2,6 %
Carton multicouche réfrigéré (à pignon)	1,1 %

● Autres emballages primaires	
Bouchons, pailles, étiquettes et manchons en plastique PEHD ²⁴ , PP ²⁵ et PET	4,7 %
Pailles et étiquettes en carton ou en papier	1 %
Contenants et sachets non recyclables	0,3 %

● Emballages secondaires	
Carton	26,3 %
Pellicules en plastique en polyéthylène basse densité (PEBD)	2 %

²³Polyéthylène téréphtalate
²⁴Polyéthylène haute densité
²⁵Polypropylène

Bilan de notre progression 2022-2025²⁶

	2022	2023	2024	2025	OBJECTIFS 2025 ²⁷
Pourcentage des composantes de nos emballages primaires et secondaires ²⁸ qui sont recyclables ²⁹	99,3 % ³⁰	99,6 %	99,6 %	99,7 %	100 %
Pourcentage de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages primaires prioritaires ³¹	8,7 % ³²	9 %	10,9 %	14,8 % en production	15 % ³³ en production
Pourcentage de contenu recyclé en moyenne dans nos emballages en PET	3 %	4,9 %	7,9 %	19,6 % en production	20 % ³⁴ en production
Pourcentage de pailles en carton sur nos produits de marque propre	17 %	29 %	45 %	53%	100 % en plus de trouver des solutions de rechange à la paille

²⁶Données historiques 2022 à 2024 de contenu recyclé basées sur les volumes d’achat durant l’exercice visé. Le calcul des pourcentages de recyclabilité et de contenu recyclé repose sur le poids des emballages. Nous utilisons les moyennes annuelles de contenu recyclé évaluées par nos fournisseurs et nos volumes d’achats annuels de granules en PET recyclées et vierges. Les pourcentages de pailles de carton sont basés sur les ventes de produits de marques propres au Canada et aux États-Unis durant l’exercice. Les données 2022, 2023 et 2024 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.

²⁷Le contenu recyclé moyen servant de base à nos objectifs est calculé en pondérant, pour chaque format d’emballage, le pourcentage de contenu recyclé observé à la fin de 2025 par les volumes annuels de production correspondants. Les données historiques 2022 à 2024 de contenu recyclé sont basées sur les volumes d’achat durant l’exercice visé.

²⁸L’emballage primaire est directement en contact avec le produit et généralement destiné au consommateur final. L’emballage secondaire contient plusieurs emballages primaires, pour offrir une protection additionnelle et faciliter le transport.

²⁹Nos composantes d’emballage sont définies comme recyclables lorsqu’elles peuvent être détournées du flux de déchets grâce à des programmes existants de collecte, de tri, de traitement et de réutilisation, conformément à la définition prévue par la norme SASB.

³⁰Cette donnée a été ajustée rétroactivement dans le cadre du processus de validation des données.

³¹Nos emballages primaires prioritaires sont : le PET, le carton multicouche, le verre et l’aluminium.

³²Cette donnée a été ajustée rétroactivement dans le cadre du processus de validation des données.

³³En 2024, cet objectif a été réduit de 20 % à 15 % afin de mieux refléter le contexte dans lequel nous évoluons.

³⁴En 2024, cet objectif a été réduit de 50 % à 20 % afin de mieux refléter le contexte dans lequel nous évoluons.

Réalisations, priorité et objectifs

Réalisations 2025

Augmentation à 25 % de contenu recyclé pour nos bouteilles en PET de 1 à 2 litres au Canada et pour certains formats de 48, 64 et 96 oz aux États-Unis.

Acquisition d'un logiciel permettant d'effectuer des analyses de cycles de vie et l'évaluation de diverses composantes d'emballages, dans une optique d'écoconception et de meilleures pratiques.

Remplacement des manchons non-recyclables par du PET pour des produits SunRype Slim de 1,36L et pour des produits de sauce de marque privée de 240ml, contribuant à améliorer la recyclabilité de l'emballage.

Affichage du logo How2Recycle® sur 100 % des produits Northland et sur 78 % des produits Apple & Eve, afin de guider les consommateurs et consommatrices dans le tri et le recyclage des emballages.

Priorité 2026

Continuer d'enrichir notre stratégie, nos lignes directrices et nos ambitions dans le but de s'aligner avec les meilleures pratiques et les réalités du marché.

Objectifs 2026

Maintenir une moyenne de 20 % de contenu recyclé dans nos emballages primaires en PET.

Progresser vers la recyclabilité complète de nos emballages, en visant 100 % d'emballages recyclables.



2. Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Pourquoi est-ce important pour nous ?

Nous reconnaissons l'importance des changements climatiques et l'urgence collective d'agir. La réduction de notre empreinte carbone est l'une de nos priorités. Les changements climatiques affectent et continueront d'affecter l'ensemble des composantes de notre entreprise, de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la production et à la distribution de nos produits. En ce sens, nous supportons nos parties prenantes qui requièrent une plus grande transparence et davantage d'actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Notre approche

L'obtention de données fiables et rigoureuses est le point d'ancrage de notre stratégie de réduction de nos émissions de GES. Nous accordons une grande importance à la reddition de comptes et à la transparence envers nos parties prenantes. Notre priorité est d'établir et de maintenir une stratégie de réduction qui demeure crédible.

Nous misons sur la collaboration du groupe de travail Énergie, émissions et gestion de l'eau consacré à la gestion des émissions de GES de portée 1 et 2 et à l'élaboration et au déploiement de plans d'action concrets. Dans ce contexte, nous collaborons avec nos équipes d'opérations afin d'améliorer notre efficacité énergétique, de réduire notre utilisation de gaz naturel et de développer des plans pour favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables.

Pour nos émissions de portée 3, nous collaborons également avec plusieurs parties prenantes à l'interne, particulièrement nos équipes d'approvisionnement, de logistique du transport et nos équipes de direction. Nous misons sur la collaboration avec nos principaux fournisseurs afin d'échanger sur leurs projets de décarbonation et de renforcer l'engagement commun.

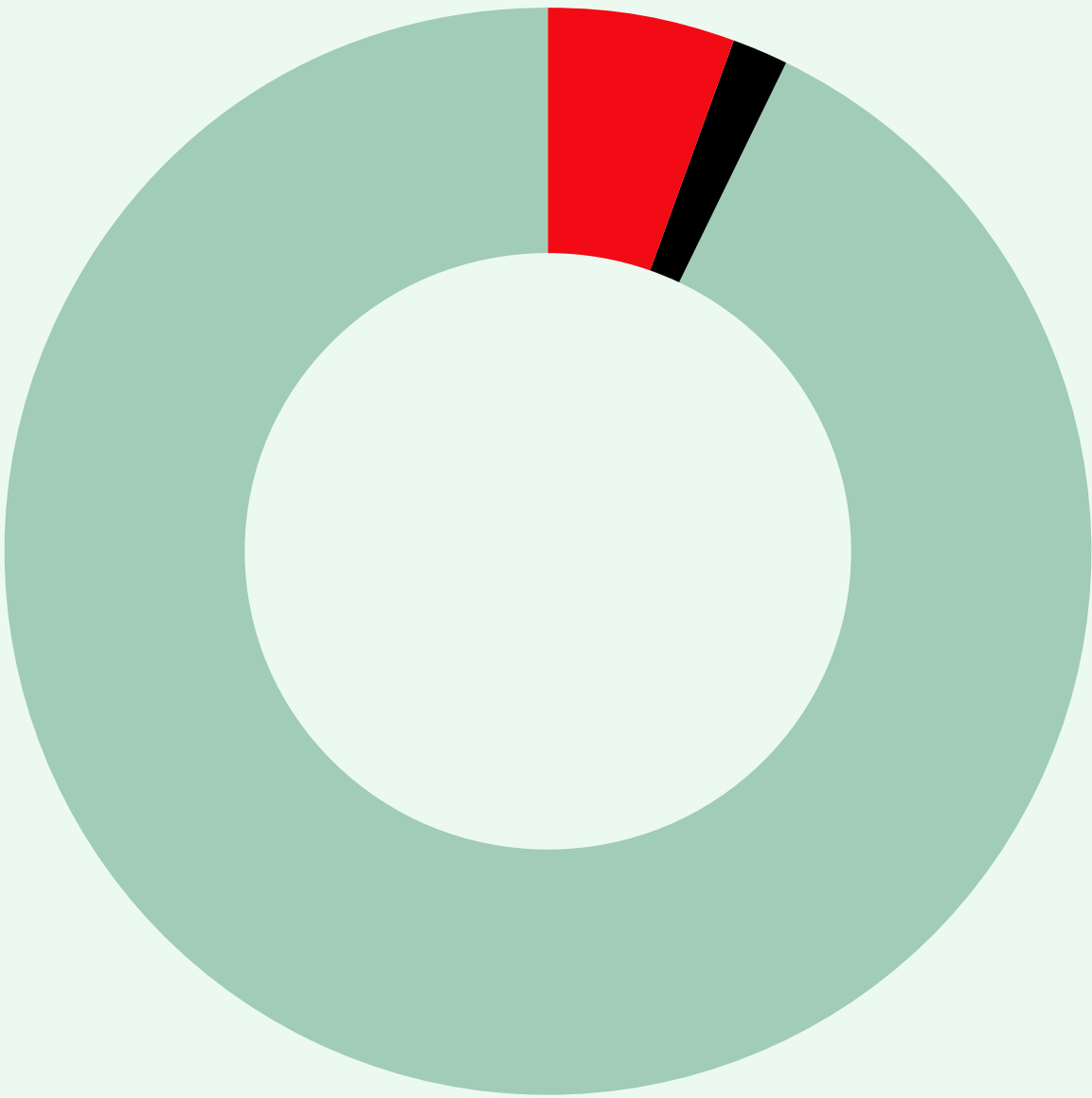


Données

	2023	2024	2025
Consommation totale d'énergie ³⁶	1,7 million de GJ	1,7 million de GJ	1,8 million de GJ
Énergie provenant du réseau électrique ³⁷	30 %	31 %	31 %
Énergie provenant de sources renouvelables ³⁸	21 %	20 %	20 %

Répartition de nos émissions par portée en tonnes CO₂ eq. (2025)

- Portée 1 65 535
- Portée 2 19 943
- Portée 3 1 102 160



³⁶La consommation totale d'énergie inclut toutes les sources d'énergie utilisées dans nos opérations, y compris la consommation de carburant de notre flotte de véhicules.

³⁷Le pourcentage de l'énergie consommée provenant du réseau électrique est calculé en divisant la consommation d'électricité achetée sur le réseau par la consommation totale d'énergie.

³⁸Le pourcentage d'énergie renouvelable considère toutes les sources d'énergie utilisée dans nos opérations, y compris l'électricité de source renouvelable comprise dans le portefeuille énergétique. L'énergie renouvelable est l'énergie dérivée de processus naturels qui sont reconstitués à un rythme égal ou plus rapide que le taux auquel ils sont consommés; ces ressources comprennent la géothermie, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'hydroélectricité et la biomasse.

Émissions de portée 1 et 2

Nos émissions de portée 1 et 2 réfèrent aux émissions directes et indirectes liées à nos processus de production. Les émissions de portée 1 couvrent principalement les émissions directes issues de la combustion de gaz naturel sur nos sites de production, particulièrement pour la production de chaleur et de vapeur et pour nos systèmes de chauffage et autres équipements industriels. Les émissions de portée 2, quant à elles, incluent principalement les émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, utilisée pour alimenter nos installations. Ces deux catégories sont au cœur de nos efforts pour réduire notre empreinte carbone et améliorer la durabilité de nos opérations.

Notre plan de réduction à l'égard de nos émissions de portée 1 et 2 s'appuie principalement sur des projets en efficacité énergétique, sur la réduction de la consommation en gaz naturel et sur le recours aux énergies renouvelables. En plus de permettre la réduction des GES, ces améliorations ont le potentiel d'améliorer notre efficacité financière en réduisant les coûts liés à la consommation d'énergie.

En 2025, nous avons poursuivi le déploiement de projets visant à améliorer l'efficacité énergétique de nos opérations, en nous appuyant sur des résultats d'audits énergétiques, l'installation d'outils de mesurage et l'optimisation d'équipements clés. Ces actions, combinées à l'exploration d'énergies renouvelables et au remplacement progressif de lignes de production plus énergivores, visent à réduire notre consommation d'énergie et notre empreinte carbone.

Nos émissions de portée 1 et 2 ont augmenté en 2025, principalement en raison d'une hausse marquée de la production dans nos divisions de breuvages, ainsi que d'une augmentation de l'intensité des émissions observée dans certaines usines aux États-Unis. Malgré ce contexte, nous avons enregistré une diminution de l'intensité des émissions de 11,3 % pour l'ensemble de nos usines de breuvages canadiennes et de 11,7 % pour nos usines d'aliments nord-américaines, par rapport à notre année de référence 2022.

Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données qui a fait l'objet d'une revue par des expert(e)s externes. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

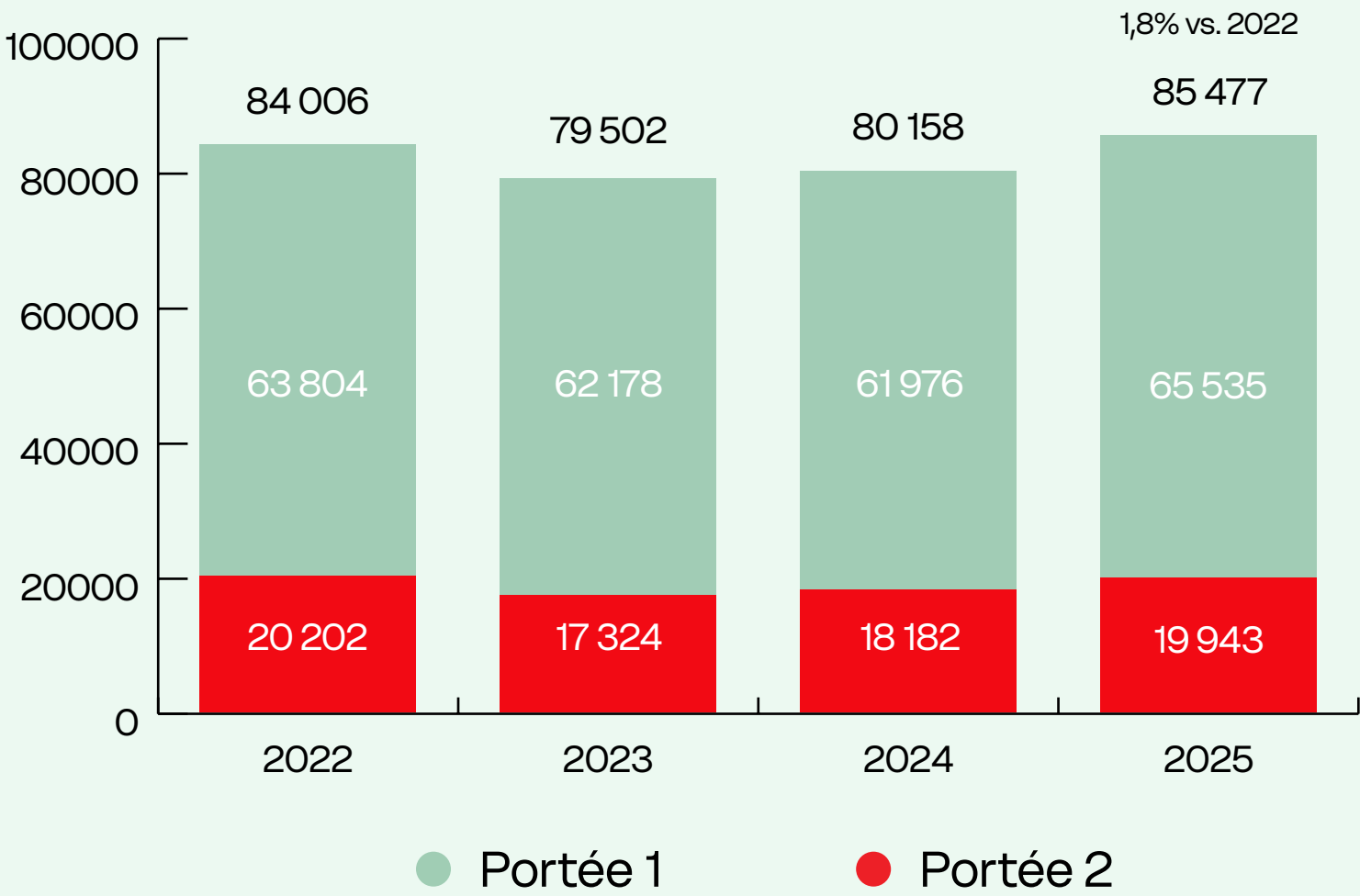
³⁹Les données de 2022 à 2024 ont été ajustées dans le cadre du processus habituel de validation.

⁴⁰Le graphique présente les GES de portée 1 et 2 de nos principales filiales en exploitation, à l'égard des établissements sur lesquels un contrôle opérationnel est exercé. Le calcul des émissions de portée 2 a été effectué selon la méthode basée sur la localisation (location-based).

Émissions de portée 1 et 2 en tonnes métriques CO₂ eq. et progression vers notre objectif³⁹

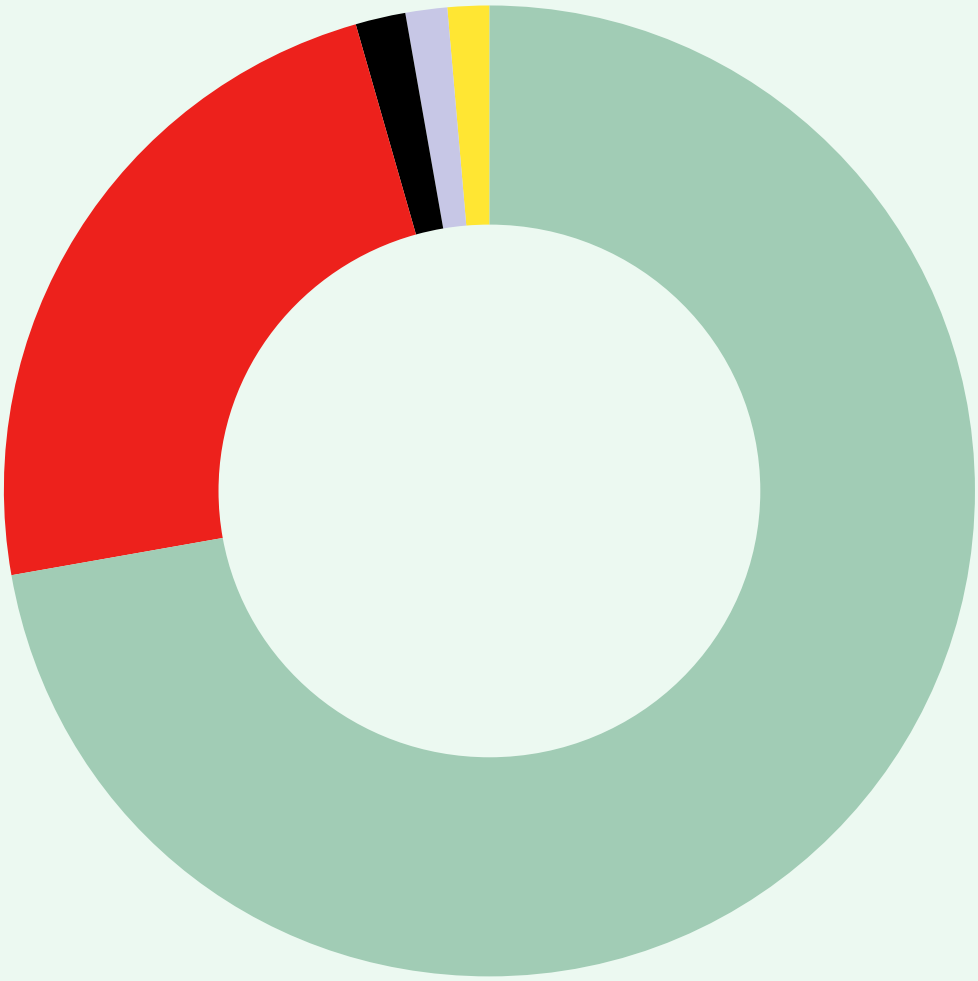
Objectif

D'ici 2030, nous visons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de portée 1 et 2 de 20 %, en absolu, par rapport à nos émissions de 2022.



Émissions 2025 de portée 1 et 2 par source⁴⁰

● Gaz naturel	72,3 %
● Électricité	23,3 %
● Carburants fossiles (propane, diesel, essence, mazout)	1,8 %
● Gaz réfrigérants	1,3 %
● Eaux usées	1,3 %



Émissions de portée 3

En 2025, nous avons poursuivi l'étude de nos émissions de portée 3, en améliorant notre méthodologie, en suivant les lignes directrices reconnues du GHG Protocol (protocole des gaz à effet de serre)⁴¹, et en réalisant les inventaires pour les années 2023, 2024 et 2025. Nous nous sommes dotés d'une plateforme pour faciliter la réalisation de nos inventaires et augmenter leur qualité.

À travers le processus d'amélioration continue de la fiabilité de nos données, nous avons entamé des discussions avec nos principaux fournisseurs afin d'engager le dialogue et récolter des données d'émissions spécifiques à leurs activités.

Pour plus d'information sur notre méthodologie de calcul des émissions de portée 3, se référer à l'annexe méthodologique dans le présent rapport.

Nous poursuivons l'identification et la mise en œuvre d'actions à impact direct, qui peuvent être déclinées en trois thèmes :

- **Optimisation de notre approvisionnement** : Nous explorons présentement les avenues possibles pour réduire l'impact lié à nos achats d'ingrédients et d'emballages (pour plus d'information sur nos ambitions en matière d'emballage, se référer à la section « Améliorer la durabilité de nos emballages » du présent rapport).
- **Amélioration des transports et de la logistique** : En plus de nos efforts d'optimisation, nous planifions étudier les solutions de rechange pour un transport plus durable et encourager nos partenaires à adopter des solutions à faible émission de carbone.
- **Dialogue et collaboration avec les fournisseurs** : La collaboration et l'engagement de nos fournisseurs sont essentiels à la réalisation de nos ambitions. Nous allons ouvrir le dialogue afin de comprendre leurs démarches en lien avec le climat, notamment dans le but d'obtenir des données plus précises à utiliser dans notre inventaire.

⁴¹GHG Protocol - Greenhouse Gas Protocol Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard.
⁴² Notre objectif en intensité s'applique aux catégories 1, 3 et 4, représentant plus de 90 % de nos émissions de portée 3. Les données de 2022 ont été ajustées dans le cadre du processus de validation des données.
⁴³Pour nos produits qui sont divulgués en poids (kg), nous avons estimé une densité de 1 kg/L.
⁴⁴Les autres émissions de portée 3 proviennent de la catégorie 2 (Immobilisation des biens), de la catégorie 5 (Matières résiduelles générées par les opérations), de la catégorie 9 (Transport et distribution en aval) et de la catégorie 12 (Gestion en fin de vie des produits vendus). Les autres sources et catégories d'émissions non matérielles ont été exclues, de par leur non-applicabilité ou de leur stabilité d'une année à l'autre en lien avec le contexte organisationnel. Les émissions exclues représentent moins de 2 % des émissions totales de portée 3.

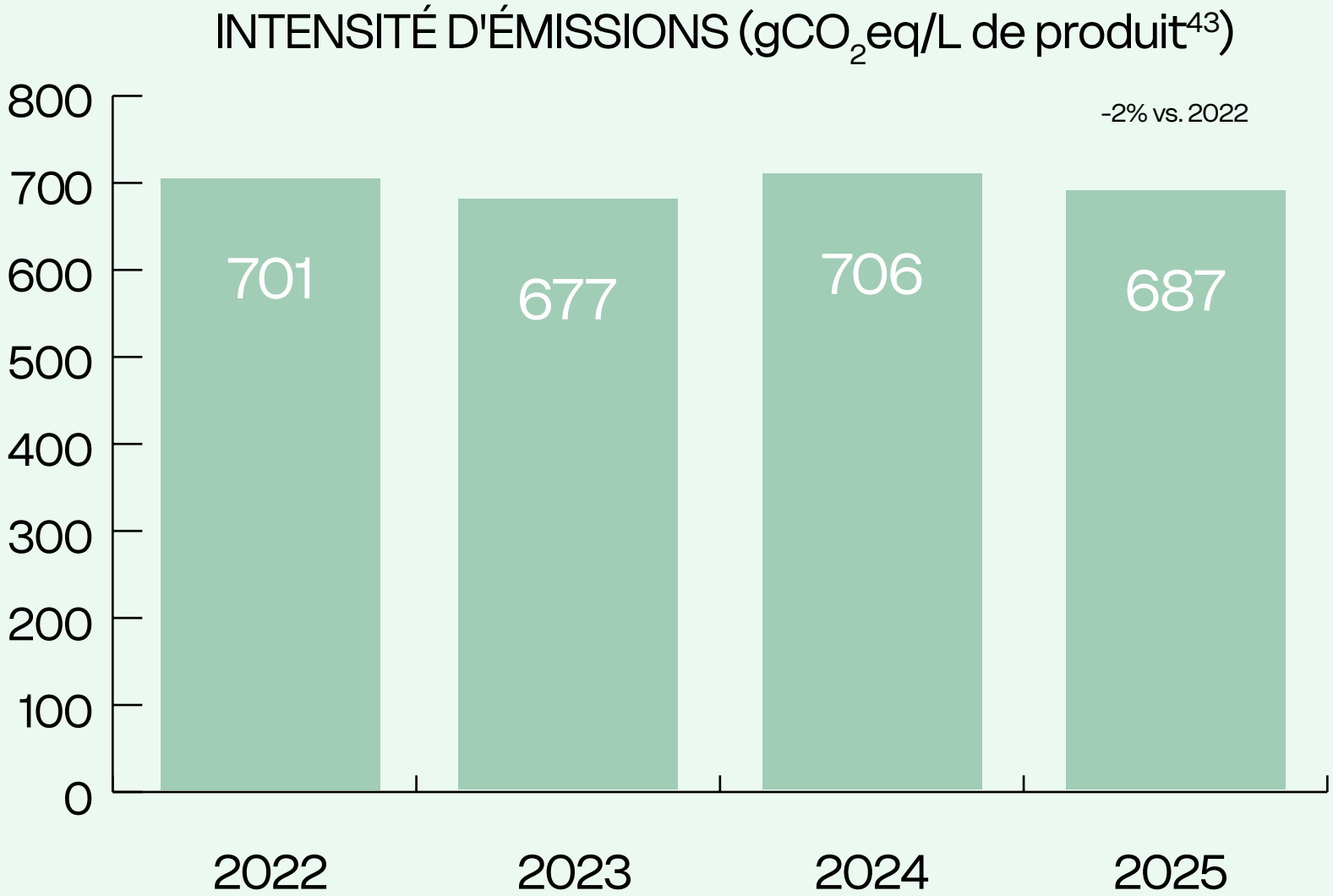
Progression vers notre objectif 2030

Objectif⁴²

D'ici 2030, nous visons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre de portée 3 de 20 %, en intensité, par rapport à nos émissions de 2022.

Émissions de portée 3 en tonnes métriques CO₂ eq.

	2022	2023	2024	2025
CATÉGORIE 1 Achat de biens et services	839 595	757 986	811 839	810 106
CATÉGORIE 3 Activités liées à la production des sources d'énergie	56 110	52 336	55 105	59 631
CATÉGORIE 4 Transport et distribution en amont	164 430	150 121	165 386	155 242
AUTRES ⁴⁴	59 086	58 455	76 242	77 182
TOTAL PORTÉE 3	1 119 221	1 018 898	1 108 571	1 102 160



Sous-catégories d'émissions pour la catégorie 1- Achats de biens et services (2025)

INGRÉDIENTS	63,2 %
• Agriculture et utilisation des sols (FLAG)	65 %
• Transformation des ingrédients	35 %
EMBALLAGE	36,5 %
PRODUCTION CHEZ NOS CONDITIONNEURS À FORFAIT	0,3 %

Réalisations et priorités

Réalisations 2025

Implantation d'une nouvelle plateforme pour collecter nos émissions de portée 3 et réalisation des inventaires pour les années 2023, 2024 et 2025.

Installation de systèmes de mesurage énergétique dans nos deux usines de Rougemont, dans le but de pouvoir mieux suivre et détailler la consommation d'énergie et ainsi mieux conceptualiser et prioriser les futurs projets d'efficacité.

Identification des fuites et des pertes d'air comprimé dans plusieurs usines aux États-Unis et au Canada, permettant d'être plus efficient par rapport à la consommation d'électricité. Nous avons aussi modernisé et optimisé nos systèmes de génération de vapeur dans nos usines en Californie et à Kelowna.

Engagement de discussions avec certains de nos principaux fournisseurs d'emballages, représentant approximativement 57 % des émissions liées à l'achat de nos emballages, afin d'obtenir des données plus précises d'émissions ainsi que de la visibilité sur leurs efforts de réduction.

Priorité 2026

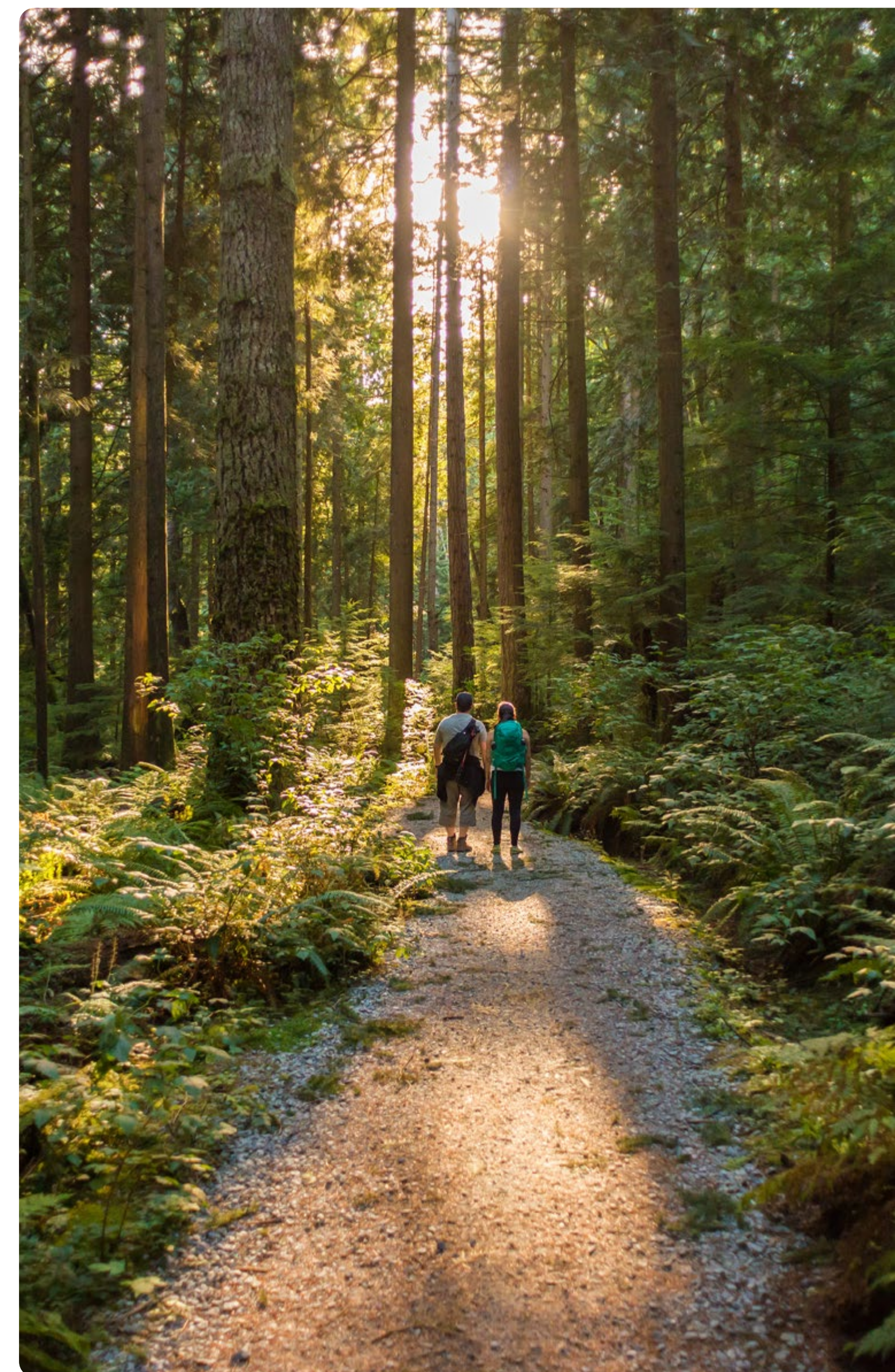
Poursuivre l'amélioration de nos processus de collecte de données et de notre méthodologie de calcul.

Pour nos émissions de portée 1 et 2 :

- Continuer l'identification et la réalisation de projets en efficacité énergétique.
- Explorer des initiatives permettant d'accroître la part des énergies renouvelables dans nos opérations, notamment en évaluant différentes occasions offertes par les mécanismes de marché disponibles.

Pour nos émissions de portée 3 :

- Continuer à optimiser notre approvisionnement et nos transports, tout en adoptant une approche qui permette de prioriser les projets contribuant à la fois à notre performance, à notre résilience et à la réduction de nos émissions.
- Mettre en œuvre un plan d'engagement auprès de nos principaux fournisseurs afin de soutenir le dialogue, l'alignement des priorités et l'avancement des projets de décarbonation.



3. Préserver l'eau

Pourquoi est-ce important pour nous ?

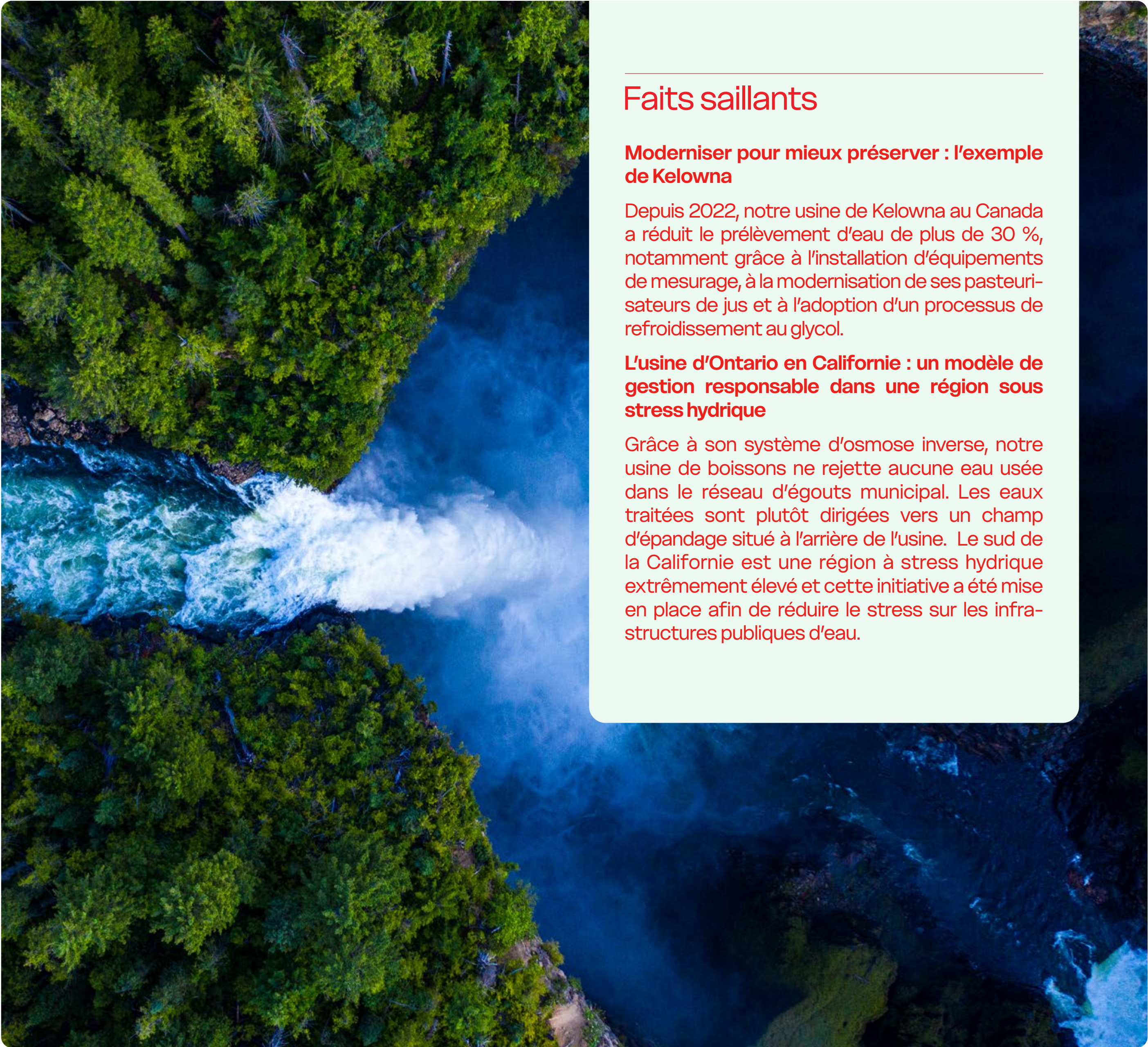
La qualité et la disponibilité de l'eau potable sont des enjeux mondiaux qui touchent plusieurs composantes de notre chaîne de valeur, de la culture de nos matières premières jusqu'à leur transformation. En plus d'être un ingrédient important dans nos produits, nous utilisons l'eau à des fins d'assainissement de nos équipements et des surfaces de production, pour assurer des normes d'hygiène strictes. Nous utilisons également l'eau comme fluide de transfert thermique, que ce soit pour nos processus de refroidissement de nos produits alimentaires, ou pour générer de la vapeur pour la pasteurisation ou la stérilisation, afin de préserver leur qualité nutritionnelle et organoleptique et prolonger leur durée de vie.

Notre approche

Dans un contexte de changements climatiques entraînant une multiplication et une intensification des événements extrêmes, nous reconnaissons l'importance de nous appuyer sur un plan concret pour gérer les risques liés à la qualité et à la disponibilité de l'eau.

La première étape de notre plan consiste à réduire le plus possible la quantité d'eau prélevée dans nos opérations directes. Pour y arriver, le groupe de travail Énergie, émissions et gestion de l'eau collabore avec les équipes des opérations et de l'ingénierie de nos usines. Ensemble, ils surveillent l'évolution des données et le déploiement des plans d'action.

Nous nous attardons plus particulièrement aux usines situées dans des régions exposées à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé et aux usines ayant un potentiel de réduction plus important. Nous concentrons nos efforts à la recherche de solutions durables, tout en misant sur la sensibilisation et la formation de notre personnel.



Faits saillants

Moderniser pour mieux préserver : l'exemple de Kelowna

Depuis 2022, notre usine de Kelowna au Canada a réduit le prélèvement d'eau de plus de 30 %, notamment grâce à l'installation d'équipements de mesurage, à la modernisation de ses pasteurisateurs de jus et à l'adoption d'un processus de refroidissement au glycol.

L'usine d'Ontario en Californie : un modèle de gestion responsable dans une région sous stress hydrique

Grâce à son système d'osmose inverse, notre usine de boissons ne rejette aucune eau usée dans le réseau d'égouts municipal. Les eaux traitées sont plutôt dirigées vers un champ d'épandage situé à l'arrière de l'usine. Le sud de la Californie est une région à stress hydrique extrêmement élevé et cette initiative a été mise en place afin de réduire le stress sur les infrastructures publiques d'eau.

Données

Eau prélevée⁴⁵

Eau prélevée dans des régions exposées à un stress hydrique élevé⁴⁶

Eau prélevée dans des régions exposées à un stress hydrique extrêmement élevé⁴⁶

2023

3,3 millions de mètres cubes

7 %

4,2 %

2024

3,2 millions de mètres cubes

7 %

4,6 %

2025

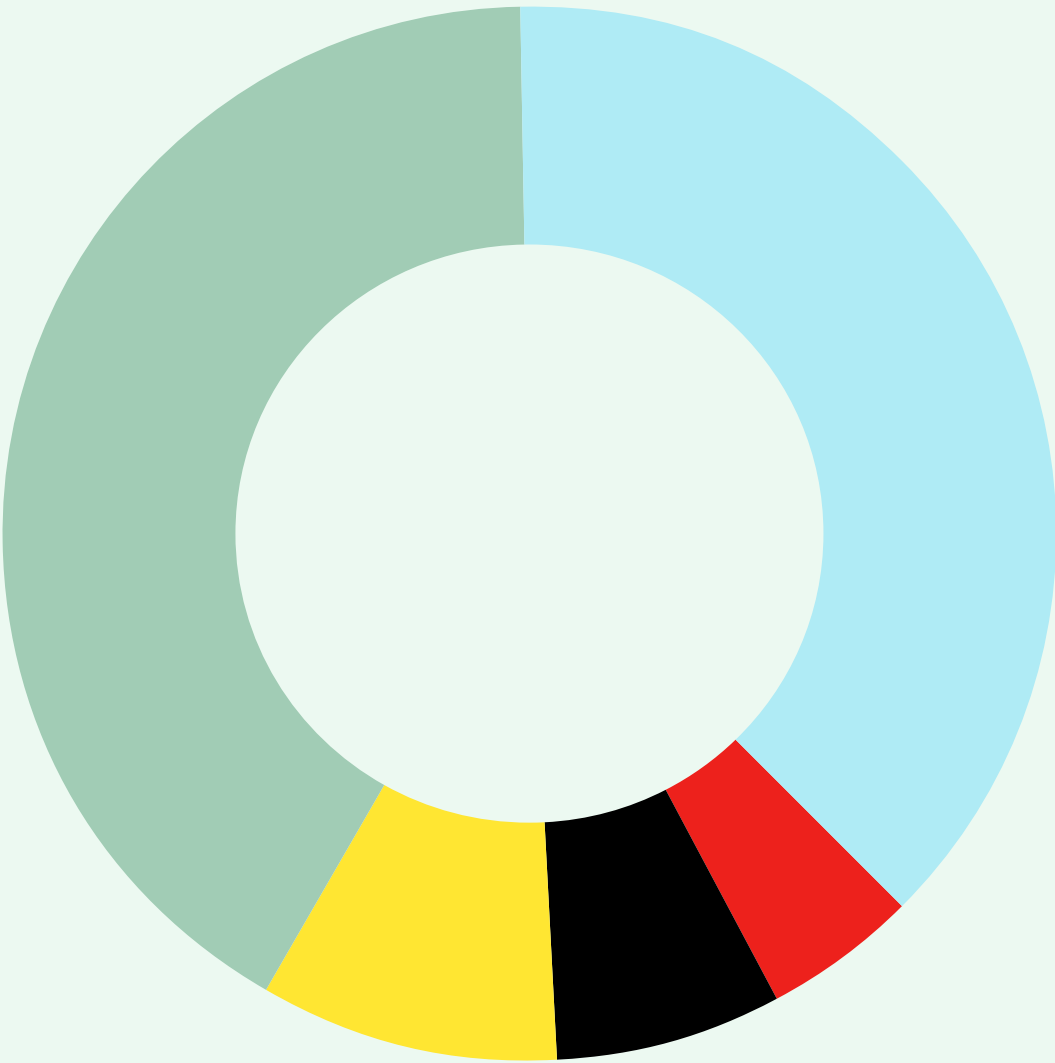
3,2 millions de mètres cubes

7,3 %

4,1 %

Pourcentage de l'eau prélevée par nos usines selon leur niveau de stress hydrique régional⁴⁶

- Faible 40,5 %
- Faible à moyen 40,2 %
- Moyen à élevé 7,9 %
- Élevé 7,3 %
- Extrêmement élevé 4,1 %



Lassonde a mis en place un processus de collecte et de validation des données. Il est possible que les données soient ajustées ultérieurement au fur et à mesure que nos processus évoluent et que la qualité des données disponibles s'améliore.

⁴⁵La quantité totale d'eau prélevée dans nos opérations couvre l'eau prélevée de toutes sources, incluant celle utilisée à titre d'ingrédients dans les produits.

⁴⁶Source : World Resources Institute (WRI) Water Risk Atlas tool, Aqueduct.

Réalisation, priorités et objectifs

Réalisation 2025

Le ratio d'eau prélevée dans nos usines de boissons est passé, en moyenne, à 2,04 litres par litre de produits, soit 4 % de moins qu'en 2024, ce qui nous rapproche de notre objectif de 2026. Cette réduction a été rendue possible notamment grâce à des projets d'économie d'eau pour le rinçage des bouteilles à l'usine de la 5e avenue à Rougemont, ainsi qu'au remplacement du processus de refroidissement du jus par du glycol au lieu de l'eau à notre usine de Kelowna.

Priorités 2026

Continuer à déployer des projets de réduction de la consommation d'eau dans nos usines de boissons pour atteindre notre objectif de moins de 2 litres d'eau par litre de produit.

Maintenir le prélèvement d'eau de nos usines d'aliments en dessous de l'objectif de 6 litres d'eau par kilogramme de produit.

Déterminer les paramètres de la prochaine étape de notre stratégie de gestion de l'eau, en tenant compte du potentiel de réduction et des risques hydriques propres à chaque installation.

Progression annuelle vers nos objectifs

	2022	2023	2024	2025	OBJECTIFS 2026
Moyenne d'eau prélevée par nos usines de boissons	2,2 L/L	2,3 L/L ⁴⁷	2,15 L/L	2,04 L/L	2 L/L
Moyenne d'eau prélevée par nos usines d'aliments ⁴⁸	7 L/kg	6,4 L/kg	5,4 L/kg	5,93 L/kg	6 L/kg

⁴⁷Donnée ajustée rétroactivement suivant la correction d'une erreur de calcul dans une de nos usines (donnée divulguée dans le rapport 2023 : 2,2).
⁴⁸Aux fins de cet objectif, « usines d'aliments » excluent notre usine située à Boardman en Ohio, acquise en 2024.

4. Réduire nos matières résiduelles

Pourquoi est-ce important pour nous ?

La gestion des matières résiduelles constitue une préoccupation importante dans le secteur de la transformation alimentaire. L'assortiment génère des déchets organiques, tels que la pulpe de fruits, et des déchets inorganiques, tels que des emballages tertiaires utilisés pour le transport de nos matières premières. Une gestion efficace de nos matières résiduelles permet non seulement d'améliorer notre impact environnemental, mais également de réduire les coûts liés à leur élimination.

Notre approche

Notre stratégie est guidée par l'importance de créer une culture zéro déchet, qui prône la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage. Nous misons sur l'engagement de nos employés et employées, le développement de nouveaux partenariats avec des recycleurs locaux et la recherche de débouchés innovants. Nos efforts sont appuyés par le groupe de travail Matières résiduelles et circularité dédié à l'analyse de nos matières résiduelles, à la détermination des enjeux prioritaires et à l'élaboration de plans d'action ciblés.

À l'aide du groupe de travail, qui comprend un représentant de chacune de nos usines en Amérique du Nord, nous continuons à mettre en commun les défis rencontrés dans chaque usine et à trouver des pistes de solutions pour réduire les matières que nous envoyons à l'élimination. Nous concentrons nos efforts sur la recherche de solutions pour les matières problématiques communes à plusieurs de nos usines, comme les sacs aseptiques multicouches assurant le transport de matières premières, les emballages de verre et de carton multicouche rejetés en production, les plastiques mixtes et souples qui sont difficilement recyclables et les équipements de protection individuels.

En 2025, nous avons clarifié notre ambition en matière de zéro déchet, en reformulant notre objectif pour qu'il demeure à la fois ambitieux et réaliste, tout en s'alignant sur des standards reconnus. Nous visons ainsi à détourner de l'élimination au moins 90 % de nos matières résiduelles solides d'ici 2030.

Faire de chaque résidu une ressource durable

À l'échelle mondiale, l'intérêt pour la valorisation des résidus alimentaires est en plein essor. Puisque nous produisons des quantités non négligeables de pulpe issue du pressage de fruits, nous nous inscrivons pleinement dans cette dynamique et intensifions nos efforts pour transformer ces matières en ressources à haute valeur ajoutée.

L'équipe d'innovation multiplie ainsi les recherches, collaborations et partenariats avec les universités, les centres de recherche et divers partenaires externes. Ensemble, ils explorent de nouvelles avenues de transformation et de valorisation, qu'il s'agisse d'optimiser les procédés existants ou d'en intégrer de nouveaux, d'extraire des composés d'intérêt ou de développer de nouvelles technologies permettant de réintroduire ces coproduits dans l'alimentation humaine ou animale.

Ces initiatives visent non seulement à réduire le gaspillage, mais aussi à nous positionner comme un acteur clé de l'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire.



Données⁴⁹, objectifs et priorités

	2023	2024	2025
Matières résiduelles totales	39 828 tonnes métriques	41 881 tonnes métriques	46 416 tonnes métriques
Matières résiduelles envoyées à l'élimination ⁵⁰	5 536 tonnes métriques	5 815 tonnes métriques	6 046 tonnes métriques

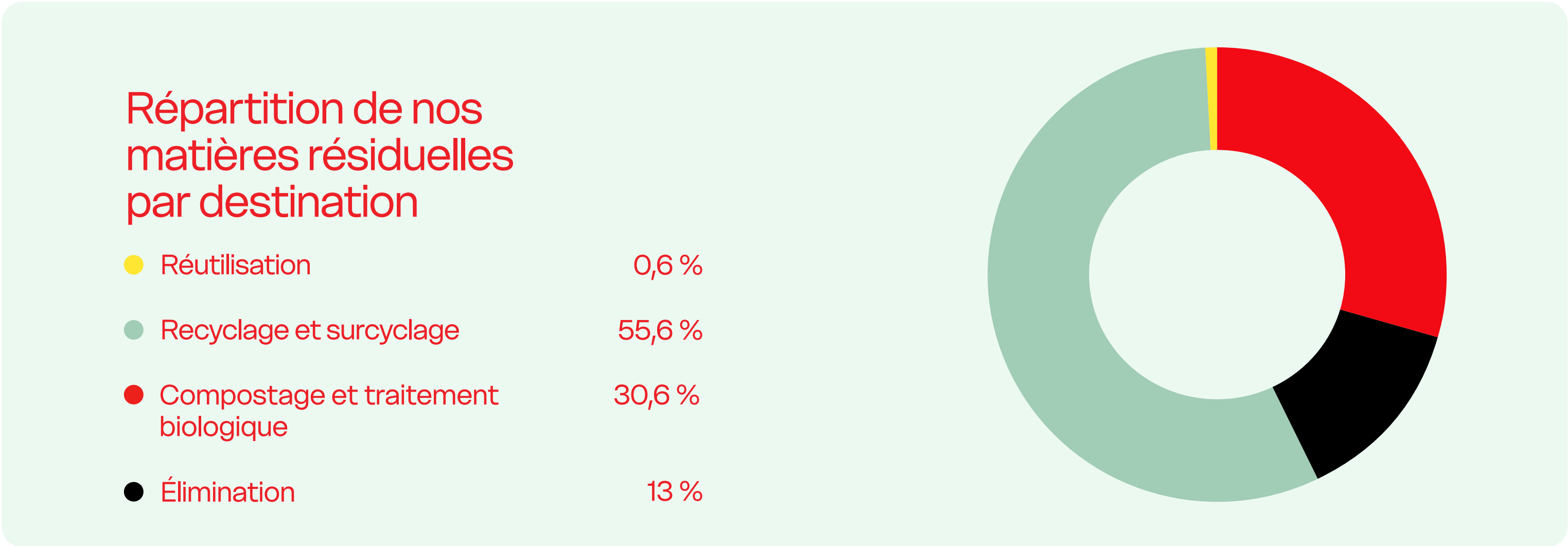
Progression annuelle vers notre objectif ⁵¹	2023	2024	2025	OBJECTIF 2030
Taux de détournement de l'élimination	86,1 %	86,1 %	87 %	90 %

- ### Priorités 2026
- Poursuivre la recherche de nouveaux débouchés innovants pour nos principales matières envoyées à l'élimination.
 - Collaborer avec nos équipes d'approvisionnement et d'opérations afin de réduire à la source les sacs d'ingrédients aseptiques multicouches et les rejets de production.

⁴⁹Les quantités en poids ont été obtenues des factures et rapports de nos fournisseurs de gestion de matières résiduelles. Lorsque les poids n'étaient pas disponibles, des extrapolations, des estimations et des conversions ont été effectuées à partir des meilleures données primaires disponibles. Les matières résiduelles dangereuses ainsi que les boues issues du traitement des eaux usées sont exclues de ces données. Les données 2023 et 2024 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.

⁵⁰L'élimination englobe l'enfouissement, l'incinération, y compris les procédés avec valorisation énergétique, et toute disposition dans l'environnement, en concordance avec la Zero Waste International Alliance.

⁵¹Les données 2023 et 2024 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.



Pilier 4

Bâtir une chaîne d'appro- visionnement durable



Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable



Pourquoi est-ce important pour nous ?

Nous reconnaissons l'importance que notre chaîne d'approvisionnement reflète notre culture d'entreprise ainsi que les valeurs et comportements que nous promouvons. Comme nos intrants proviennent d'un vaste réseau de fournisseurs répartis à travers le monde, une part significative de notre empreinte et de nos risques se situe en amont de nos activités directes. Disposer d'une vision claire et structurée nous permet non seulement de mieux anticiper les zones de risque plus élevé, mais aussi de soutenir l'amélioration continue de nos partenaires d'affaires. La durabilité et la conformité de cette chaîne constituent un levier essentiel de gestion des risques et de performance durable de l'entreprise.

Notre approche

Nous déployons progressivement une stratégie globale de gestion des risques qui intègre une méthodologie rigoureuse d'évaluation des composantes sociales, environnementales et éthiques de notre chaîne d'approvisionnement. Cette stratégie vise à déterminer les risques, à réaliser des audits ciblés auprès des fournisseurs et à collaborer avec eux pour améliorer leurs pratiques. Son déploiement s'appuie sur une structure de gouvernance à plusieurs paliers, y compris notamment le groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement durable et celui consacré au travail forcé et au travail des enfants.

Notre approche comporte les étapes clés suivantes :

1. **Engagement** : L'assonade exige que ses fournisseurs respectent le Code de conduite à l'intention des fournisseurs, lequel constitue le fondement de ses relations d'affaires dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Le Code définit les attentes de l'organisation en matière d'éthique, d'intégrité des affaires, de pratiques de travail, de santé et sécurité et de gestion environnementale. Il s'applique à l'ensemble des fournisseurs et partenaires d'affaires et est soutenu par des mécanismes de dénonciation favorisant la transparence et la prévention des comportements inappropriés.
2. **Intégration à la plateforme d'évaluation** : L'intégration des fournisseurs à notre plateforme d'évaluation constitue le point de départ du processus de gestion des risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs

sont tenus de s'inscrire sur la plateforme et d'y maintenir des informations complètes, exactes et à jour concernant leurs sites et leurs activités, notamment par l'entremise des questionnaires d'auto-évaluation. Cette intégration permet de centraliser les données, d'assurer la traçabilité des informations et de soutenir l'ensemble des étapes ultérieures d'auto-évaluation, d'analyse des risques, d'audits et de suivi des performances sociales, environnementales et éthiques.

3. **Audits et gestion des non-conformités** : Nous demandons à nos fournisseurs de se soumettre à des audits réalisés par des tiers, dans le but d'évaluer leur performance sociale, environnementale et éthique et de soutenir une démarche d'amélioration continue. Les résultats des audits et les conclusions formulées par l'auditeur constituent la base de notre analyse de performance des sites audités.

Lorsqu'un audit met en évidence des non-conformités, les fournisseurs sont tenus de définir et de mettre en œuvre des mesures correctives dans des délais établis. La mise en œuvre et l'efficacité de ces actions correctives sont ensuite vérifiées au moyen de suivis effectués dans le cadre de l'audit ou d'audits subséquents. Tout au long de ce processus, nous adoptons une approche d'amélioration continue et de collaboration avec nos fournisseurs.

Fournisseurs d'emballages et d'ingrédients intégrés à notre plateforme d'évaluation des risques sociaux, environnementaux et éthiques.

2025

53 %

Réalisations et priorités

Réalisations 2025

Mise en place et opérationnalisation progressive d'un cadre structuré d'évaluation des risques fournisseurs, fondé sur des données reconnues et vérifiables.

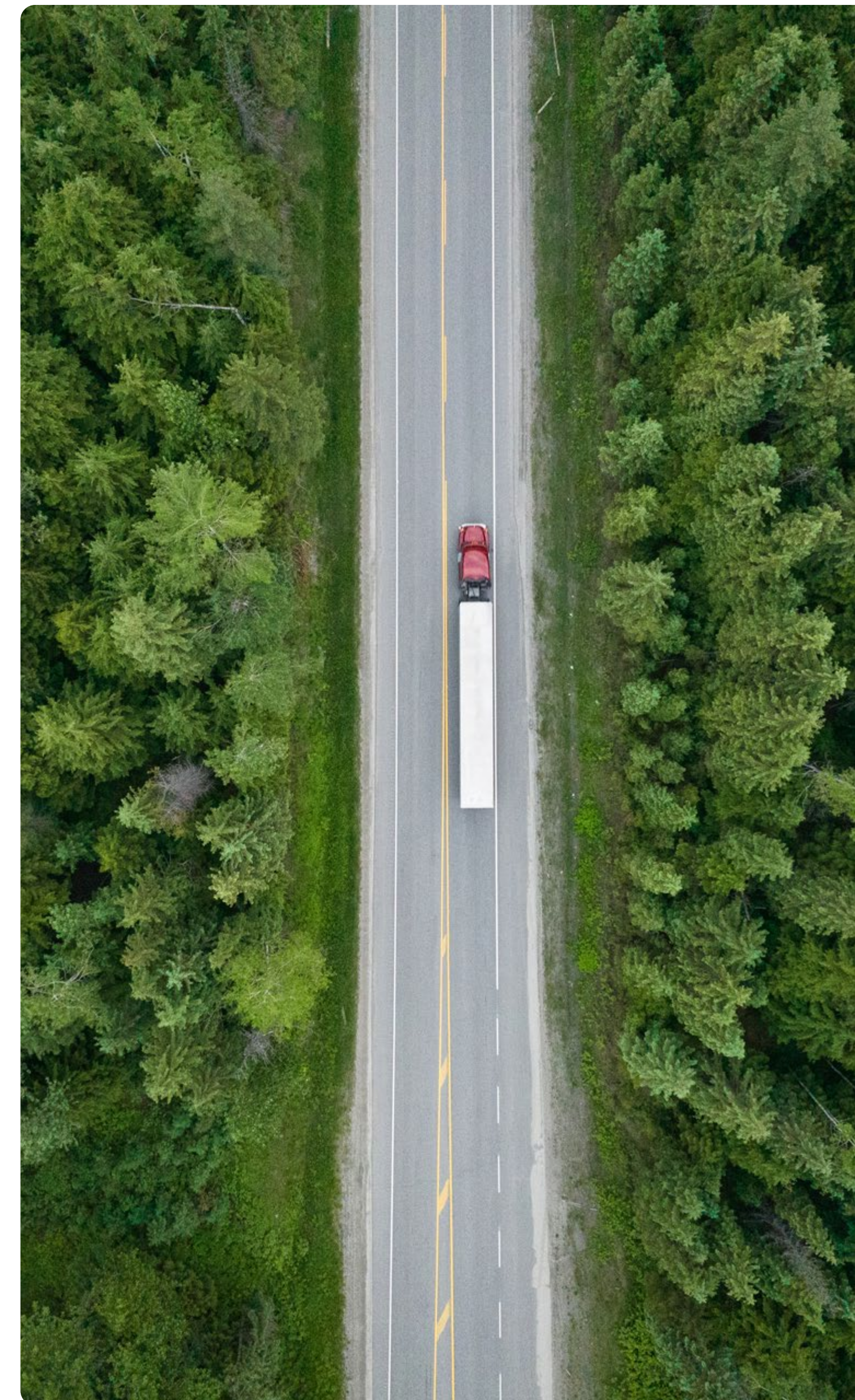
Augmentation de 21 % de la proportion de fournisseurs d'emballages et d'ingrédients⁵² intégrés à notre plateforme d'évaluation des risques sociaux, environnementaux et éthiques, pour atteindre 53 %.

Priorités 2026

Continuer à accroître la rigueur et la portée de notre programme d'évaluation des risques liés aux fournisseurs, notamment en accélérant l'intégration de nos fournisseurs à notre plateforme d'évaluation.

Poursuivre le déploiement de l'approche mise en place afin d'approfondir notre compréhension des risques de la chaîne d'approvisionnement, tout en renforçant la conformité, l'amélioration continue et la performance durable de nos partenaires.

⁵²Les données 2025 excluent notre usine de Boardman, acquise en août 2024.



Index SASB

Cet index est publié par Industries Lassonde inc. (ci-appelé « Lassonde ») conformément aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Nous avons retenu les deux normes SASB sectorielles qui reflètent le mieux nos activités : Aliments transformés (FB-PF) et Boissons non alcoolisées (FB-NB). Dans l'optique d'une transparence rehaussée, nous nous basons sur ces deux normes pour divulguer les résultats de nos métriques en matière de durabilité. Lorsque certaines informations ne sont pas divulguées de manière conforme aux référentiels retenus, à l'aide des définitions ci-dessous, nous indiquons :

- **Divulguée** : L'information est divulguée telle qu'elle est prescrite par la base de référence.
- **Divulgarion alternative** : La métrique divulguée est en partie conforme aux paramètres prescrits par la base de référence, ou de l'information qualitative sur le même sujet est divulguée.
- **Non divulguée** : Aucune métrique ni information n'est divulguée sur le sujet.



CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Gestion des carburants de la flotte	Carburant de la flotte consommé	FB-NB-110a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	Gigajoules (GJ)	Compris dans la gestion de l'énergie (FB-NB-130a.1)., car la consommation de carburants par la flotte de véhicules opérée par Lassonde est incluse dans sa consommation d'énergie opérationnelle.	Section <i>Réduire nos émissions de gaz à effet de serre</i>
	Pourcentage de carburant renouvelable		Divulgation alternative	Quantitatif	Pourcentage (%)		
Gestion de l'énergie	Énergie opérationnelle consommée	FB-NB-130a.1 FB-PF-130a.1	Divulgation alternative	Quantitatif	Gigajoules (GJ)	Nous avons consommé 1,8 millions GJ en 2025, incluant la consommation de la flotte sous notre contrôle opérationnel.	Section <i>Réduire nos émissions de gaz à effet de serre</i>
	Pourcentage en électricité du réseau		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	Environ 31% de l'énergie consommée en 2025 provient de l'électricité du réseau.	
	Pourcentage en énergie renouvelable		Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%), excluant l'électricité du réseau Divulguée : Pourcentage (%), incluant l'électricité du réseau	Environ 20% de l'énergie consommée en 2025 provient de source renouvelable, incluant les énergies à partir desquelles l'électricité consommée à partir du réseau à été produite.	
Gestion de l'eau	Total d'eau prélevée	FB-NB-140a.1 FB-PF-140a.1	Divulguée	Quantitatif	Mètres cubes (m³)	Nous avons prélevé 3,2 millions de mètres cubes (m³).	Section <i>Préserver l'eau</i>
	Total d'eau consommée		Non-divulguée	Quantitatif	Mètres cubes (m³)		
	Pourcentage d'eau prélevée et consommée dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé		Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%) de l'eau prélevée et consommée Divulguée : Pourcentage (%) de l'eau prélevée	En 2025, 7,3% de notre eau prélevée par l'ensemble de nos usines de production se trouve dans des régions à stress hydrique élevé et 4,1% dans des régions à stress hydrique extrêmement élevé.	
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de quantité et/ou de qualité de l'eau	FB-PF-140a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Nombre		
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	FB-NB-140a.2 FB-PF-140a.3	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	La première étape de notre plan consiste à réduire le plus possible la quantité d'eau prélevée dans nos opérations directes. Pour y arriver, le groupe de travail Énergie, émissions et gestion de l'eau collabore avec les équipes des opérations et de l'ingénierie de nos usines. Ensemble, ils surveillent l'évolution des données et le déploiement des plans d'action. Nous nous attardons plus particulièrement aux usines situées dans des régions exposées à un stress hydrique élevé ou extrêmement élevé et aux usines ayant un potentiel de réduction plus important. Nous concentrons nos efforts à la recherche de solutions durables, tout en misant sur la sensibilisation et la formation de notre personnel.	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Santé & Nutrition	Revenus provenant de boissons zéro et à faible teneur en calories	FB-NB-260a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		Section <i>Favoriser la santé et nutrition</i>
	Revenus provenant de boissons sans sucre ajouté		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus provenant de boissons avec édulcorants artificiels		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus des produits étiquetés et/ou commercialisés pour promouvoir les propriétés pour la santé et la nutrition	FB-PF-260a.1	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Discussion sur le processus d'identification et de gestion des produits et des ingrédients associés aux préoccupations en matière de santé et de nutrition chez les consommateurs	FB-NB-260a.2 FB-PF-260a.2	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	Nos équipes de développement de produits et d'innovation portent une attention particulière à l'évolution des attentes et des préoccupations en matière de santé et de nutrition, comme la préférence pour les aliments et boissons à plus fortes valeurs nutritionnelles et les ingrédients naturels. C'est entre autres ce qui nous guide à développer des formulations de produits réduits en sel et en sucre tout en favorisant les solutions de rechange aux édulcorants et colorants artificiels. Pour y arriver, nous travaillons de concert avec nos fournisseurs d'ingrédients et misons sur des partenariats avec des instituts de recherche, des universités et autres organismes engagés à mettre l'innovation au profit d'une alimentation plus saine.	
Sécurité alimentaire	Taux de non-conformités associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire)	FB-PF-250a.1	Divulguée	Quantitatif	Taux	En 2025, une non-conformité majeure a été soulevée et une moyenne de 3,43 non-conformités mineures par usine a été soulevée lors des audits de la GFSI.	Section <i>Offrir des produits sécuritaires et de qualité</i>
	Taux de mesures correctives associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire) pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	100 % des non-conformités majeures et mineures soulevées en 2025 ont été corrigées.	
	Pourcentage d'ingrédients provenant d'installations de fournisseurs de niveau 1 certifiées dans le cadre d'un programme de sécurité alimentaire reconnu de la GFSI	FB-PF-250a.2	Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%) du coût total Divulguée : Pourcentage (%) du nombre de fournisseurs d'ingrédients	En 2025, 96,9% de nos fournisseurs d'ingrédients détiennent des certifications reconnues par la GFSI.	
	Nombre d'avis d'infraction reçu relatif à la sécurité alimentaire	FB-PF-250a.3	Divulguée	Quantitatif	Nombre	En 2025, aucune usine de Lassonde n'a reçu un avis d'infraction aux normes de sécurité et de qualité.	
	Pourcentage d'avis corrigé		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)		
	Nombre de rappels émis	FB-PF-250a.4	Divulguée	Quantitatif	Nombre	En 2025, aucun rappel n'a été effectué.	
	Quantité totale de produits rappelés		Divulguée	Quantitatif	Tonnes métriques (tm)		

Catégorie	Métrique	Base de référence	Statut de la divulgation	Type de divulgation	Unité de mesure	Réponse	Référence dans le rapport de durabilité
Étiquetage des produits et commercialisation	Pourcentage des impressions publicitaires destinées aux enfants	FB-NB-270a.1 FB-PF-270a.1	Divulgation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Pourcentage (%) Divulguée : Discussion qualitative	Nous nous engageons à ne pas minimiser l'importance d'un mode de vie sain et à ne pas encourager ou tolérer la consommation excessive dans le cadre de nos communications publicitaires. Nous appliquons également un cadre strict pour la publicité destinée aux enfants. Notre politique de marketing responsable est disponible sur notre site web.	Section <i>Favoriser la santé et nutrition</i>
	Pourcentage des impressions publicitaires destinées aux enfants pour promouvoir des produits conformes aux recommandations nutritionnelles						
	Revenus des produits étiquetés comme contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM)	FB-NB-270a.2 FB-PF-270a.2	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Revenus des produits étiquetés sans OGM		Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
	Nombre d'incidents de non-conformité aux codes de commercialisation et/ou d'étiquetage de l'industrie ou de la réglementation	FB-NB-270a.3 FB-PF-270a.3	Non-divulguée	Quantitatif	Nombre		
	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à des pratiques de commercialisation et/ou d'étiquetage	FB-NB-270a.4 FB-PF-270a.4	Non-divulguée	Quantitatif	Devise de référence		
Gestion du cycle de vie des emballages	Poids total des emballages	FB-NB-410a.1 FB-PF-410a.1	Divulguée	Quantitatif	Tonnes métriques (tm) pour les emballages primaires et secondaires	En 2025, le poids total de nos emballages primaires et secondaires est de 128 212 tonnes métriques.	Section <i>Améliorer la durabilité de nos emballages</i>
	Pourcentage d'emballages composés de matières recyclées et/ou renouvelables		Divulgation alternative	Quantitatif	SASB : Pourcentage (%) pour les emballages primaires et secondaires Divulguée : Pourcentage (%) pour les emballages primaires prioritaires	En 2025, nos emballages primaires prioritaires (PET, carton multicouches, verre et aluminium) contiennent 14,8% de contenu recyclé en moyenne.	
	Pourcentage d'emballages recyclables, réutilisables et/ou compostables		Divulguée	Quantitatif	Pourcentage (%)	En 2025, 99,7% de nos emballages primaires et secondaires sont recyclables.	
	Discussion sur les stratégies de réduction des répercussions environnementales des emballages au cours de leur cycle de vie	FB-NB-410a.2 FB-PF-410a.2	Divulguée	Qualitatif	Discussion et analyse	Nous entamons maintenant la deuxième phase de notre stratégie en matière d'emballages durables. Cette nouvelle approche vise à réaffirmer nos ambitions pour les prochaines années et à adopter un cadre qui nous permet d'établir nos priorités et de nous fixer de nouveaux objectifs. Ce cadre se veut flexible et structurant, en tenant compte des différentes actions que nous visons à entreprendre, afin de réduire l'impact de nos emballages.	

CATÉGORIE	MÉTRIQUE	BASE DE RÉFÉRENCE	STATUT DE LA DIVULGATION	TYPE DE DIVULGATION	UNITÉ DE MESURE	RÉPONSE	RÉFÉRENCE DANS LE RAPPORT DE DURABILITÉ
Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement pour les ingrédients	Taux de non-conformités associées aux audits de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs	FB-NB-430a.1 FB-PF-430a.2	Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Taux Divulgué : Discussion et analyse	Nous déployons progressivement une stratégie globale de gestion des risques qui intègre une méthodologie rigoureuse d'évaluation des composantes sociales, environnementales et éthiques de notre chaîne d'approvisionnement. Cette stratégie vise à déterminer les risques, à réaliser des audits ciblés auprès des fournisseurs et à collaborer avec eux pour améliorer leurs pratiques. Son déploiement s'appuie sur une structure de gouvernance à plusieurs paliers, y compris notamment le groupe de travail sur la chaîne d'approvisionnement durable et celui consacré au travail forcé et au travail des enfants.	Section <i>Pilier 4 : Bâtir une chaîne d'approvisionnement durable</i>
	Taux de mesures correctives associées aux audits de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures		Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Taux Divulgué : Discussion et analyse		
	Pourcentage des aliments achetés qui sont certifiés conformes aux normes sociales et environnementales d'organismes tiers, et pourcentages par norme	FB-PF-430a.1	Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Pourcentage (%) par coût Divulgué : Discussion et analyse		
Approvisionnement en ingrédients	Pourcentage d'ingrédients de boissons / aliments provenant de régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	FB-NB-440a.1 FB-PF-440a.1	Dilvugation alternative	SASB : Quantitatif Divulguée : Qualitatif	SASB : Pourcentage (%) par coût Divulgué : Discussion et analyse		
	Liste des ingrédients de boissons / aliments prioritaires et description des risques d'approvisionnement dus à des considérations environnementales et sociales	FB-NB-440a.2	Dilvugation alternative	Qualitative	Discussion et analyse		
Mesure de l'activité	Volume de produits vendus	FB-NB-000.A	Dilvugation alternative	Quantitatif	SASB : Volume des produits vendus (Millions d'hectolitres) Divulguée : Volume des boissons produits (L)	En 2025, Lassonde a produit 1,4 milliards de litres de breuvages et 73 millions de kilogrammes d'aliments.	Section <i>Notre présence en Amérique du Nord</i>
	Poids de produits vendus	FB-PF-000.A	Dilvugation alternative	Quantitatif	SASB : Volume des produits vendus (tm) Divulguée : Poids des aliments produits (kg)		
	Nombre d'installations de production	FB-NB-000.B FB-PF-000.B	Dilvulguée	Quantitatif	Nombre	À la fin de l'année 2025, il y avait 17 usines opérées par Lassonde.	
	Nombre total de kilomètres parcourus par la flotte	FB-NB-000.C	Non-divulguée	Quantitatif	Miles		

Annexe méthodologique



Méthodologie de calcul de portée 3 et facteurs d'émission

CATÉGORIES DE PORTÉE 3	ACTIVITÉS CONSIDÉRÉES	DONNÉES ET HYPOTHÈSES	FACTEURS D'ÉMISSIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE
1. Production des biens et services achetés	- Ingrédients (jus, concentrés, sucres, etc.) achetés - Fruits achetés pour la transformation - Emballages primaires et secondaires achetés (les emballages tertiaires ont été exclus, représentant moins de 1% du poids total de nos emballages) - Production chez nos conditionneurs à forfait (les conditionneurs à forfait pour notre division américaine d'aliments sont exclus, ce qui représente environ 0,4 % de notre production totale) - Les services ont été exclus étant donné leur non-matérialité déterminée après une estimation préliminaire (moins de 0,1 % du total des émissions de la portée 3)	Données : - Masse des ingrédients achetées (80%) - Masse totale de nos emballages primaires et secondaires achetés - Masse totale de fruits achetés - Volumes de production des co-manufacturiers Hypothèses : - Extrapolation pour la prise en compte de 100% des ingrédients achetés - Utilisation des émissions en intensité de Lasonde pour extrapoler les émissions des conditionneurs à forfait	Facteurs d'émissions du cycle de vie en amont provenant des bases de données ecoinvent 3.11, EcoImpact-COMPASS et ClimateHub de CarbonCloud	Méthode des données moyennes (Ingrédients, fruits et emballages) Méthode basée sur les dépenses (services)
2. Immobilisation de biens	Extraction, production et transport des biens en capitaux achetés par l'organisation au cours de la période de référence, incluant les dépenses liées aux machineries et aux bâtiments	Données : Dépenses en capital	Facteurs d'émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne d'approvisionnement des secteurs d'activité et des commodités des États-Unis (Environmentally extended input output data (EEIO) - US EPA Supply Chain Greenhouse Gas Emission Factors pour US Industries and Commodities)	Méthode basée sur les dépenses
3. Activités liées aux combustibles et à l'énergie	- Extraction, production et transport de ressources pour la production de carburants et d'énergie consommés sur les sites inclus dans la portée 1 et 2 - Pertes d'électricité par la transmission et la distribution	Données : Consommation de carburants et d'électricité incluse dans nos émissions de portées 1 et 2	- Rapport d'inventaire national d'Environnement et Changement climatique Canada 1990-2023 : Partie 3 (2025) - US EPA (2025). Base de données eGRID 2023 - ecoinvent 3.11	Méthode des données moyennes
4. Transport et distribution en amont	- Transport entrant et distribution (c.-à-d. entreposage) des produits achetés par bateau et par camion entre les fournisseurs de niveau 1 (directs) et Lasonde - Transport sortant des produits vendus aux clients - Transport et distribution entre les sites de Lasonde	Données : - Transport entrant : Pays d'origine de nos biens achetés (même portée et hypothèses que la catégorie 1) - Transport sortant : Origine, destination, masse transportées et modes de transport obtenus à partir du Système de gestion des transports (TMS)	ecoinvent 3.11 (processus relatifs aux modes de transport)	Méthode basée sur la masse et la distance et méthode des données moyennes
5. Matières résiduelles générées par les activités	Élimination et traitement des déchets et des eaux usées ayant lieu à l'extérieur des sites détenus ou contrôlés par Lasonde	Données : - Masse des déchets solides envoyés à l'enfouissement ou détournés selon le type de déchets - Volumes d'eau prélevés et rejetés	ecoinvent 3.11 (processus relatifs aux modes de traitement des déchets)	Méthode basée sur les types de déchets
6. Déplacements professionnels	Exclue : Cette catégorie n'est pas considérée comme matérielle, représentant 0,04 % des émissions totales de scope 3 dans notre premier inventaire pour notre année de référence	N/A	N/A	N/A
7. Déplacements domicile-travail des employés	Exclue : Cette catégorie n'est pas considérée comme matérielle, représentant 1,2 % des émissions totales de scope 3 dans notre premier inventaire pour notre année de référence	N/A	N/A	N/A

CATÉGORIES DE PORTÉE 3	ACTIVITÉS CONSIDÉRÉES	DONNÉES ET HYPOTHÈSES	FACTEURS D'ÉMISSIONS	MÉTHODOLOGIE UTILISÉE
8. Actifs loués	Exclue : Cette catégorie n'est pas considérée comme matérielle, représentant 0,03% des émissions totales de scope 3 dans notre premier inventaire pour notre année de référence	N/A	N/A	N/A
9. Transport et distribution en aval	Le transport et la distribution (c.-à-d. l'entreposage) entre les clients de Lassonde (distributeurs) et les détaillants	Données : Masse des produits distribuées à partir de notre système de gestion des transports (TMS) Hypothèses : Modes de transport et distances moyennes parcourues entre les centres de distribution de nos clients et les détaillants	ecoinvent 3.11	Méthode basée sur la distance et méthode des données moyennes
10. Transformation des produits vendus	Exclue : Cette catégorie n'est pas considérée comme matérielle, représentant 0,3% des émissions totales de scope 3 dans notre premier inventaire pour notre année de référence	N/A	N/A	N/A
11. Utilisation des produits vendus	Exclue : Les produits de Lassonde ne consomment pas directement d'énergie. Les émissions associées à l'utilisation indirecte d'énergie pour les produits nécessitant une réfrigération sont facultatives pour cette catégorie et ne devraient pas être significatives	N/A	N/A	N/A
12. Traitement en fin de vie des produits vendus	Traitement des emballages vendus par l'organisation à la fin de leur vie utile	Données : Poids des emballages achetés par type Hypothèses : Méthodes de traitement des déchets basées sur des statistiques (Recyc-Québec et US EPA)	Émissions de fin de vie à partir de la plateforme EcoImpact-COMPASS	Méthode basée sur les types de déchets
13. Actifs mis en location	Exclue : Les actifs de Lassonde qui sont loués sont des réfrigérateurs et des mélangeurs. Leurs émissions liées à la consommation d'énergie sont jugées négligeables après une estimation préliminaire (moins de 0,7 % du total des émissions de la portée 3)	N/A	N/A	N/A
14. Franchises	Exclue : Lassonde n'a pas de franchise	N/A	N/A	N/A
15. Investissements	Exclue : Cette catégorie n'est pas considérée comme matérielle, représentant 0,1% des émissions totales de scope 3 après une estimation préliminaire	N/A	N/A	N/A

À propos de ce rapport

Période concernée

Ce rapport couvre une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2025 (« exercice 2025 »), sauf mention contraire.

Entités concernées

Ce rapport couvre Industries Lassonde inc. et ses principales filiales, à savoir A. Lassonde inc., Lassonde Pappas and Company Inc., Sun-Rype Concentrates Inc., Sun-Rype Products (USA) Inc., Spécialités Lassonde inc., Apple & Eve LLC, Old Orchard Brand LLC et Zidian Manufacturing, LLC (collectivement « la Société », « l'entreprise », « l'organisation » ou « Lassonde »).

Certaines des déclarations contenues dans le présent document, y compris les renseignements sur différents programmes et initiatives, peuvent ne pas s'appliquer de la même manière à toutes les divisions/filiales. Dans la mesure du possible, nous avons indiqué quand les initiatives s'appliquent uniquement à une division ou une filiale spécifique.

Validation des données

Lassonde a déployé tous les efforts nécessaires pour que les informations contenues dans ce rapport soient le plus exactes possible. Nous nous efforçons d'améliorer nos processus en continu en collaboration avec des experts et expertes externes.

Pour nous faire part de vos commentaires, questions ou idées, contactez-nous via notre site web à l'adresse suivante lassonde.com/fr/nous-joindre.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de Industries Lassonde inc. (ci-après la « Société ») qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable.

Dans le présent rapport, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés relatifs à l'approche de la Société en matière de gestion des questions de durabilité, à ses objectifs, sa vision, ses priorités, ses stratégies, ses engagements, ses indicateurs et ses cibles économiques et de durabilité ainsi que les hypothèses utilisées pour établir les énoncés prospectifs.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections reflétées dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres et sans s'y limiter, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques ou socioéconomiques générales, y compris les conflits persistants, les tensions relatives aux politiques commerciales et industrielles entre les principales économies mondiales et l'utilisation accrue de sanctions économiques (y compris les tarifs, les droits et autres restrictions commerciales), qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages et les variations de prix qui en découlent, plus précisément pour les matières premières importantes pour la Société, ainsi que l'efficacité de ses stratégies de couverture s'y rattachant; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur d'activités de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché, la dynamique du commerce de détail, le risque que les décisions d'achat des consommateurs soient influencées par des considérations d'alignement social ou politique dans le contexte de conflits commerciaux ainsi que les activités des concurrents et des clients; le risque que certains concurrents disposent d'un accès à des technologies supérieures, notamment en matière d'intelligence artificielle et de capacités de marketing numérique; les perturbations, les défaillances ou des menaces de cybersécurité visant les systèmes de technologie de l'information de la Société susceptibles d'entraîner des interruptions d'activités, une compromission de l'intégrité des données, des atteintes à la confidentialité ou des fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle de la Société, incluant l'exécution réussie de ses projets d'investissement clés ainsi que la matérialisation des bénéfices sous-jacents attendus; la dépendance à l'égard d'ententes de marques sous licence ou de marques appartenant à des tiers, lesquelles sont assujetties à un renouvellement, une résiliation ou une modification à la discrétion du propriétaire de la marque, de sorte que toute modification défavorable pourrait entraîner une perte de ventes ou des coûts additionnels ; la capacité de redresser et de revitaliser la performance des filiales américaines de boissons de la Société; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, ou ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base

achetés par la Société; la possibilité d'arrêts de travail en raison du non_renouvellement ou de l'incapacité de conclure des conventions collectives ou autres raisons; la capacité de la Société à intégrer efficacement les entreprises acquises; la perte de fournisseurs clés ou des litiges avec eux ou la concentration des fournisseurs; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques associés à l'utilisation par la Société d'outils reposant sur l'intelligence artificielle; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.

La capacité de la Société d'atteindre ses priorités, ses cibles et ses objectifs en matière de durabilité est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, au développement, au déploiement et au rendement des technologies et des solutions propres à l'industrie, à la réglementation environnementale, à la disponibilité, à l'accessibilité et à la pertinence de données complètes et de haute qualité, ainsi qu'à l'évolution des normes ou des méthodologies utilisées. La capacité de la Société à réaliser ses priorités, ses cibles et ses objectifs en matière de durabilité est également soumise, entre autres, à la participation active et continue des parties prenantes de la Société, notamment les fournisseurs, les clients et les partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque discutée à la section « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement. Ce document est accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com et sur le site web de la Société, à l'adresse www.lassonde.com.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.